

REPUBLIQUE DU TCHAD



Ministère de l'Education Nationale
Et de la Promotion Civique



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

PREBatha

Projet de Renforcement de l'Education de Base au Batha et à N'Djaména

Novembre 2019 – Novembre 2024

Rapport de l'Evaluation Externe du projet PREBatha

Consortium d'expertise

Jacques Malpel

Saultidigué Kilma

Décembre 2023

Table des matières

Introduction- présentation générale	3
Résumé exécutif	4
1. Le contexte de l'évaluation.....	8
1.1. Situation générale au Tchad et dans la province du Batha	8
1.2. Situation de l'éducation au Tchad et dans la province du Batha	8
2. Justification du projet / Objectifs.....	11
3. Mise en œuvre du projet	13
4. Les réalisations du projet.....	14
5. Analyse des problématiques du PREBatha	18
6. Synthèse et analyse des constats	20
6.1. Concernant le contexte du projet	20
6.2. Concernant la nature du projet	20
6.3. Concernant les résultats observés du projet	21
6.4. Concernant la mise en œuvre du projet	22
6.5. Concernant les effets attendus du projet.....	23
6.6. Soutenabilité et pérennité du projet	24
7. Recommandations	24
8. Conclusion	31
ANNEXES	32
Annexe 1 : Liste des acronymes.....	33
Annexe 2 : Questions d'évaluation	34
Annexe 3 : Indicateurs et réalisations par composante.....	45
Annexe 5 : Cadre des résultats (source UNICEF mis à jour par la mission pour 2023)	49
Annexe 6 : liste des personnes rencontrées	52
Annexe 7 : Chronogramme de la mission.....	54

Introduction- présentation générale

Le présent rapport a été réalisé dans le cadre d'une évaluation externe du projet PREBatha pour laquelle un appel d'offre a été lancé par la DDC en juillet 2023.

Le consortium d'expertise composé de Jacques Malpel- et Kilma Saultidigué a été retenu pour conduire cette évaluation.

La mission remercie tous les acteurs et partenaires du projet que ce soit au niveau du MENPC et ses services déconcentrés, du Bureau de la coopération Suisse, des services de l'UNICEF ou des partenaires rencontrés au cours des travaux de l'évaluation pour leur constante disponibilité.

Les termes de référence de l'évaluation (TDR) stipulent qu'elle « doit fournir aux parties prenantes -notamment la DDC- une appréciation indépendante de la performance globale de la mise en œuvre du projet et une analyse par rapport à son efficacité, son efficience, sa durabilité, ses effets et l'équité de genre ». Il est demandé aux évaluateurs de « tirer les enseignements et d'identifier les bonnes pratiques afin de formuler des recommandations pour des interventions futures mais surtout pour la possible réPLICATION dans d'autres provinces prioritaires de la coopération suisse ».

Les TDR décrivent douze (12) objectifs spécifiques de l'évaluation en lien avec le cadre logique, les changements observés, la pertinence du projet, sa cohérence, l'efficacité et la viabilité des synergies développées, l'efficacité et l'efficience du projet, sa durabilité, le niveau d'appropriation des acteurs, l'institutionnalisation des aspects du projet. La qualité d'une approche sensible aux conflits, ainsi que la mitigation des tensions sociales devront également être analysées. Des recommandations opérationnelles et stratégiques pour guider les actions futures devront être proposées dans l'évaluation.

Les champs et cibles de l'évaluation sont ceux qui sont décrits dans les documents du projet¹, à savoir :

- Sur le plan géographique les provinces cibles sont celles du Batha et de N'Djaména ;
- Les enseignants, le personnel d'encadrement pédagogique et la chaîne éducative dans son ensemble (y compris les élèves et les parents d'élèves) sont les acteurs clés du système éducatif. Tous les acteurs au niveau central et déconcentré des services de l'éducation nationale ainsi que les acteurs privés et les ONG et les partenaires au développement feront partie du champ de l'évaluation ;
- Le projet PREBatha étant concentré sur l'enseignement fondamental 1, c'est donc ce dernier qui fera l'objet de l'évaluation.

Les questions d'évaluation selon les critères décrits dans les termes de référence seront examinées dans une matrice spécifique permettant de classer les réponses et analyses s'y référant.

La maîtrise d'œuvre du PREBatha revient au Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (MENPC). L'UNICEF est l'opérateur du projet et agit en tant que Maître d'ouvrage délégué.

La mission s'est déroulée du 20 novembre au 19 décembre 2023 avec une présence des experts dans le pays du 3 au 19 décembre 2023. Un déplacement dans la province du Batha a été effectué du 6 au 11 décembre, la semaine du 12 au 18 décembre a été consacrée à des visites dans la province de N'Djaména ainsi qu'à des entretiens avec les services centraux du MENPC.²

¹ Il y a eu deux documents de projet (un premier projet en 2019 et un second projet complémentaire du premier en 2020)

² Voir annexes 6 et 7 la liste des personnes rencontrées et le chronogramme de la mission.

Résumé exécutif

Introduction : Une mission d'experts a réalisé en décembre 2023 l'évaluation externe du Projet de Renforcement de l'Education de Base au Batha PREBatha financé par la coopération suisse.

Cette évaluation « doit fournir aux parties prenantes -notamment la DDC- une appréciation indépendante de la performance globale de la mise en œuvre du projet et une analyse par rapport à son efficacité, son efficience, sa durabilité, ses effets et l'équité de genre ». Il est demandé aux évaluateurs de « tirer les enseignements et d'identifier les bonnes pratiques afin de formuler des recommandations pour des interventions futures mais surtout pour la possible réPLICATION dans d'autres provinces prioritaires de la coopération suisse ».

La mission au Tchad s'est déroulée du 3 au 19 décembre.

➤ Le contexte de l'évaluation

Le Tchad pays enclavé de 1,3 millions de Km² figure au 190^{ème} rang de l'indice de développement humain, et la situation de son système éducatif est critique et en constante régression.

Le pays est exposé à de multiples contraintes climatiques et sécuritaires qui ne lui permettent pas de tirer parti des ressources naturelles présentes dans le pays.

La province du Batha située au centre du pays couvre 80.800 km² et la densité de la population y est très faible (5,9 hab/km²). Le Batha a été classé à haute priorité par le PREBAT. Le déficit de l'offre éducative est important et 22,7% des écoles offrent un cycle éducatif complet au primaire.

➤ Justification et objectifs du projet

Le projet fait suite à une requête du gouvernement tchadien afin d'appuyer le programme sectoriel PIET. Le projet couvre une période de cinq ans (2019-2024) et a pour objectifs (i) d'élargir l'accès à l'enseignement primaire à travers des infrastructures et des équipements, (ii) d'améliorer les conditions de formation des enseignants ainsi que (iii) les conditions d'enseignement.

Chaque objectif correspond à une composante du projet.

Le budget du projet est de 12, 244 Millions de CHF.

L'essentiel du projet se situe dans la province du Batha, l'ENIB de N'Djaména a été rénovée et équipée ainsi que 10 CDFCEP de N'Djaména et le CDFCEP d'Ati qui ont été construits ou rénovés.

➤ Mise en œuvre du PREBatha

La mise en œuvre du projet a été confiée à l'UNICEF qui a mobilisé une équipe (basée à Mongo et à N'Djaména) pour conduire les opérations.

Les activités du projet sont placées sous la supervision administrative des services déconcentrés du Ministère de l'Education nationale.

Un Comité de Pilotage du projet a été mis en place, il se réunit tous les ans à Ati.

➤ Analyse des problématiques du projet

Le PREBatha a été confronté à plusieurs problématiques qui ont eu à des degrés divers un impact (en plus de la situation générale -économique, sécuritaire, sanitaire du pays) sur le projet.

Concernant la connaissance du projet. Le PREBatha est peu connu au-delà du cercle restreint chargé de la mise en œuvre du projet. La perception du projet est faible et la notoriété de la DDC disparaît souvent au profit de celle de l'UNICEF.

Concernant les objectifs du projet. Les objectifs du projet sont assez généraux et le fait de couvrir la totalité de la province ne permet pas d'avoir une vision claire de ce qui bien fonctionné ou pas et d'en tirer des conclusions.

Concernant la mise en œuvre du projet. La mise en œuvre du projet a manqué d'un cadre clair de mise en œuvre qui au-delà des constructions et équipements ne permet pas d'avoir une vision claire et partagée des engagements des acteurs à chaque niveau.

Concernant les résultats attendus du projet. Au-delà du constat que les réalisations techniques ont été pour la plupart réalisées, il manque au projet des mécanismes plus fin de mesure des évolutions du système éducatif dans la province.

La culture de projet/programme de la DDC basée sur une analyse approfondie de la situation, un document de projet documenté et argumenté et un cadre logique hiérarchisé (résultats atteints, effets observés, analyse des risques s'est trouvée dans le cas du PREBatha confrontée à la fois (i) à une logique d'appui plus général tel qu'il avait été retenu dans le cadre d'un appui du PREAT et (ii) une logique d'intervention de l'UNICEF appliquant des procédures et des outils rodés dans de nombreux contextes et ayant fait leur preuve dans une logique plus globale.

➤ Synthèse et analyse des constats

Concernant le contexte du projet

- Le projet s'inscrit dans la ligne stratégique de la DDC au Tchad
- Le projet intervient dans une province déjà connue de la DDC
- Il est une émanation du PREAT afin de contribuer aux efforts du gouvernement

Concernant la nature du projet

- Le projet est mis en œuvre par l'UNICEF ;
- Il couvre l'ensemble de la province sans qu'aient été conduites des études permettant de cibler les écoles en fonction des priorités du projet et en relation avec la carte scolaire ;
- Des formations ont été dispensées en direction des directeurs d'école et des parents d'élèves, mais une meilleure sensibilisation et association aux objectifs du projet auraient permis une meilleure appropriation de l'école par les communautés ;
- Les actions en faveur de l'hygiène (latrines, lavage des mains, points d'eau) sont un point de départ pour introduire des actions de santé à l'école ;
- La sensibilisation en direction des filles (formation GHM) et la distribution de lampes solaires contribue à encourager le maintien des filles à l'école ;
- Les IPEP n'ont pas reçu d'appui alors qu'ils sont un maillon important de la chaîne pédagogique ;

- Le projet intervient en complémentarité du programme ProQEB et du programme IFADEM dans le Batha ;
- Les appuis à l'ENIB de N'Djaména et aux CDFCEP de N'Djaména ne sont pas directement connectés au reste du projet.

Concernant les résultats observés du projet

- La plupart des activités du projet ont été réalisées malgré les conditions défavorables dans lesquelles s'est déroulé le projet ;
- La capacité d'accueil des écoles a été augmentée de 17% ;
- Les espaces numériques dans les ENIB ainsi que la réhabilitation/équipement des CDFCEP seront utiles pour les activités de l'IFADEM.

Concernant la mise en œuvre du projet

- La mise en œuvre a été compliquée par un contexte externe défavorable ;
- Le suivi terrain effectué par l'antenne de l'UNICEF à Mongo a été difficile (éloignement, conditions sécuritaires) ;
- Le suivi technique des chantiers était effectué depuis N'Djaména et les bureaux de contrôle se sont montrés souvent défaillants ;
- Il a manqué au projet des relais de proximité permettant d'assurer un lien entre les communautés et le projet. Les IPEP et les Animateurs Pédagogiques auraient pu assurer ce rôle ;
- La communication avec les communautés et les enseignants dans les écoles a été insuffisante (manque d'information) ;
- Les rapports techniques d'exécution n'ont pas été conformes au document cadre du projet ;
- Il n'y a pas de suivi de l'utilisation des équipements fournis ;
- Le mécanisme Edutrac qui devait assurer un lien entre les acteurs a été arrêté privant de ce fait les acteurs d'un lien utile entre eux ;
- Il n'y a pas eu de reporting financier du projet.

Concernant les effets attendus du projet

- Les taux de scolarisation n'ont pas atteint les objectifs cibles prévus dans le cadre de résultat. Le taux d'achèvement reste très bas (11,4%) en dessous de la valeur cible. Seul le taux d'accès en première année a connu une légère hausse et se rapproche de la valeur cible (73,4% pour un objectif de 74%) ;
- Les déperditions scolaires sont restées importantes ;
- Il n'a pas été noté de transformation du système éducatif dans le Batha ou à N'Djaména ;
- Il a manqué un suivi des actions de formation permettant de valider leur valeur ajoutée (décalage dans le temps entre certaines formations et la mise en place du matériel).

Soutenabilité et pérennité du projet

Plusieurs questions se posent concernant la pérennité du projet : les enseignants seront-ils effectivement présents dans les infrastructures réalisées ? la mobilisation des populations va-t-elle conduire les parents à maintenir les enfants à l'école si les conditions d'enseignement ne s'améliorent pas ?

➤ Recommandations

Comme prévu dans le document du PREB, le PREBatha phase 1 du programme. Les phases 2 et 3 pourraient appuyer d'autres provinces en s'alignant sur le Plan Décennal de Développement de l'Education et de l'Alphabétisation (PDDEA).

Dans le cas d'une **poursuite du projet dans la province du Batha** plusieurs recommandations peuvent être faites :

- Identifier un plus petit nombre d'écoles cibles disposant des capacités de proposer un cycle complet d'enseignement et pour lesquels des engagements seront pris par les communautés sur les obligations scolaires ;
- Apporter un appui spécifique à ces écoles (complément d'équipement, lutte contre le décrochage scolaire, appuis aux IPEP et aux AP) ;
- Appuyer les autorités pédagogiques afin de mettre en place un suivi du niveau scolaire ;
- Déterminer les besoins prioritaires en formation des enseignants (avec ProQEB et IFADEM) ;
- Revoir le calendrier scolaire ;
- Renforcer la présence de l'opérateur sur le terrain, soit directement soit à travers des relais locaux.

Dans le cas de la réPLICATION du projet dans d'autres provinces

Cette extension/réPLICATION devrait prendre en compte plusieurs paramètres en fonction de l'expérience du PREBatha

- Meilleur équilibre entre les activités de construction et d'équipement et la mobilisation sociale ;
- Mieux cibler les écoles choisies en identifiant des écoles de taille suffisante pour accueillir un cycle complet et s'assurer d'une mobilisation de la population ;
- Renforcer/généraliser l'électrification solaire des écoles ;
- Assurer une présence rapprochée dans les écoles ;
- Etablir une carte de formation inscrite dans un plan de formation provincial ;
- Faire des ENIB et des CDFCEP des centres de ressources éducatives ;
- Définir les termes d'un partenariat avec IFADEM pour la formation des enseignants.

Conclusion

Si la plupart des activités du PREBatha ont été réalisées malgré des conditions difficiles, les effets attendus par le projet ne sont pas atteints, le taux d'achèvement du primaire reste très bas et inférieur à l'objectif cible.

Les constats et recommandations ont fait pour l'essentiel l'objet d'une concertation avec l'UNICEF dans la cadre de l'évaluation.

1. Le contexte de l'évaluation

1.1. Situation générale au Tchad et dans la province du Batha

Le Tchad est un vaste pays enclavé de près d'1,3 millions de Km² composé de zones géographiques et culturelles très variées. Désertique et très peu peuplé au nord il comprend une zone centrale de type sahélien et une partie sud de type soudanienne avec une pluviométrie plus abondante.

Avec une population de près de 17 millions d'habitants en 2021³, la densité est faible (13 habitants au Km²) pour l'ensemble du pays. Malgré cela la pression démographique est forte (accroissement de 3,28% par an) et le pays est composé pour près de la moitié de jeunes de moins de 15 ans (51 jeunes pour 100 adultes).

Malgré des ressources pétrolières non négligeables (25% du PIB en 2020)⁴et des atouts agricoles le Tchad reste un pays très pauvre. En 2023 la croissance est estimée à 3%⁵ ce qui ne compense pas l'accroissement de la population estimée à 3,4%⁶, la croissance par habitant sera donc négative et selon la Banque Mondiale cette tendance pourrait se poursuivre en 2024.

Le Tchad arrive en 190^{ème} position (sur 191 pays classés) pour l'indice de développement humain.⁷

Les tensions aux frontières du pays notamment dans la province du lac Tchad et dans la partie Est avec le Soudan et au Sud avec la République Centrafricaine créent dans le pays une insécurité qui occasionne une tension forte sur les finances publiques et un afflux massif de population soumise à un déplacement interne et de réfugiés venant notamment du Soudan.

La province du Batha est la quatrième province la plus étendue du pays (88.880 km²) avec une densité de 5,9 hab. au km² et une population de 527 031 hab. (RGPH, 2009). La province a pour chef-lieu la ville d'Ati et est administrativement divisée en trois départements : Batha Ouest (Ati), Batha Est (Oum-Hadjer) et Fitri (Yao). Le nord de la province est de type saharien tandis que le Sud de l'axe Ati/Oum-Hadjer présente un climat de type sahélien.

1.2. Situation de l'éducation au Tchad et dans la province du Batha

Le Tchad est l'un des pays du monde où les indicateurs de l'éducation sont les plus dégradés tant sur le plan des taux d'accès que des performances du système éducatif qui ne parvient qu'à porter une très faible partie des enfants au niveau de compétences minimum en fin de cycle primaire tant en lecture qu'en mathématiques⁸. Compte tenu du taux d'accroissement élevé de la population toute augmentation des effectifs scolarisés inférieure à 3,4% par an correspond à un recul de la scolarisation.

La province du Batha figure parmi les provinces (avec les provinces du nord -Tibesti, Borkou, Ennedi Est et Ennedi Ouest très faiblement peuplées) où l'éducation est le plus en retard. Elle présente des indicateurs de scolarisation encore plus dégradés que l'ensemble du pays. Le taux d'accès en début de primaire n'est que de 74% et le taux brut de scolarisation n'est que de 48% (cf. tableau ci-dessous). Ceci signifie que non

³ Source INSEED

⁴ Source Ministère des Finances du Budget et des Comptes Publics

⁵ Source Banque Mondiale

⁶ La croissance de la population au Tchad est une des plus élevées au monde avec une taux d'accroissement de 3,4% par un an source INSEED. La population de moins de 15 ans représente plus de 50% de la population totale.

⁷ Rapport sur le développement humain (HDR) du PNUD 2021/2022

⁸ Enquêtes PASEC2014 et PASEC2019

seulement peu d'enfants ont accès à la première année du primaire mais également que la plupart abandonnent l'école dès les premières années et ce ne sont que 4% des élèves qui se retrouvent en CM2⁹

Pour ce qui est du milieu d'implantation, le Batha qui a été classé zone à haute priorité dans le PREBAT, **84,0%** des écoles sont situées en zone rurale. Sur l'ensemble des écoles recensées, seulement **122** sont à cycle complet **27,4% des écoles présentent une offre éducative permettant aux élèves d'accomplir une scolarisation complète.**

La province dispose d'un maillage fort, seulement 6,2% des élèves en milieu rural parcouruent plus d'1 Km pour se rendre à l'école.

71 écoles en milieu urbain scolarisent 19.990 élèves. En milieu rural 374 écoles scolarisent 46 .186 élèves.

Tableau N° 1 : taux de scolarisation au Tchad et dans le Batha

Province	TBA			TBS				TAP		
	G	F	T	G	F	T	IP	G	F	T
BATHA	80,60%	66,40%	73,60%	48,40%	38,10%	43,20%	0,79	11,40%	11,40%	11,40%
National	119,90%	104,40%	112,30%	100,80%	83,20%	92,00%	0,83	52,60%	39,80%	46,15%

En milieu rural ce ne sont que 1,85% des effectifs scolarisés qui fréquentent la classe de CM2 dans le Batha, ils sont 9,02% en milieu urbain. Cela signifie que la très grande majorité des élèves particulièrement en milieu rural abandonnent en cours du cycle primaire. Le taux d'attrition sur l'ensemble de la scolarité est de près de 96% en zone rurale, il est de 66% en zone urbaine.

Ce taux d'attrition très élevé est à rapprocher des chiffres concernant l'enseignement moyen. En effet sur les 1.804 élèves qui parviennent en CM2, 1.672 se retrouvent en classe de 6^{ème}. Par la suite 53% de ces élèves pourront parvenir à la classe de 3^{ème} : performance remarquable compte tenu du contexte. En dehors de toute considération sur le niveau des élèves qui parviennent à la fin du cycle fondamental (classe de troisième) ces chiffres montrent que s'opère un tri dès l'école primaire entre ceux qui vont fréquenter l'école et ceux (les plus nombreux) qui n'auront pas accès à l'éducation.

Les écoles communautaires scolarisent 35% des élèves dans le Batha mais le plus souvent elles n'offrent qu'un cycle incomplet.

Le dénombrement des enseignants formés par statut d'école donne : **64,9%** dans le public, **7,9%** dans le privé et **27,1%** dans le communautaire.

Un grand nombre de petites écoles de proximité mais à cycle incomplet qui ne permet qu'à un très petit nombre d'enfants d'arriver en fin du cycle primaire, la très grande majorité abandonnent en cours de cycle.

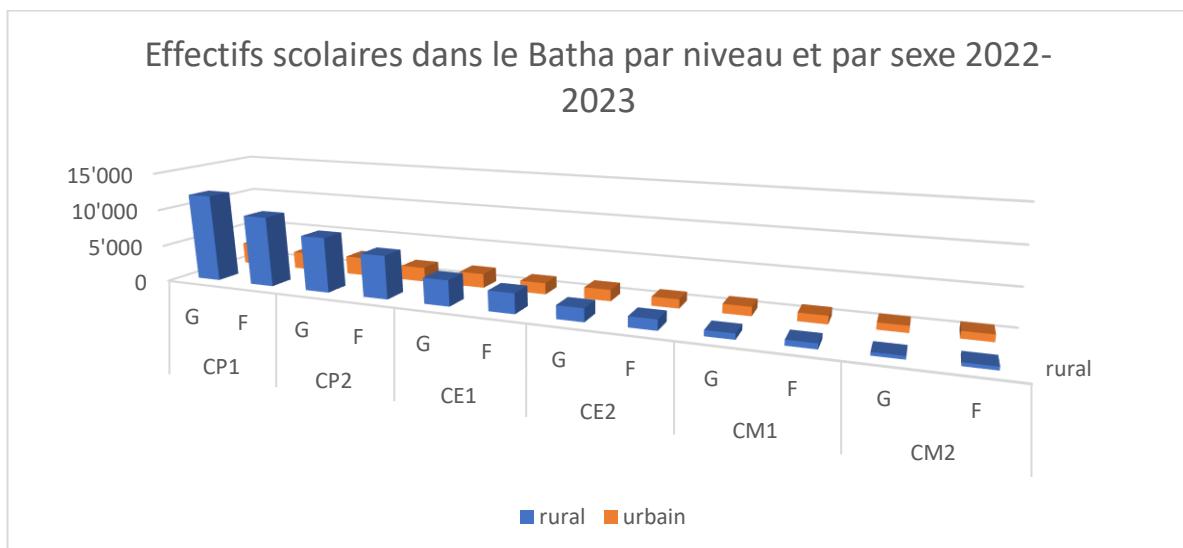
Ces abandons peuvent s'expliquer par des problèmes financiers, par les échecs scolaires ou par un refus familial pour diverses raisons (surveillance des bétails, travaux champêtres, nomadisme, etc.). L'éloignement d'une école ne peut justifier un abandon puisque la plupart des écoles du Batha se trouvent moins d'1 kilomètre du domicile. Au regard du cheptel qui circule dans la province le problème financier pour justifier la non scolarisation est aléatoire. Les causes d'abandon de l'école sont nombreuses : mauvais

⁹ Annuaire statistique du Batha 2022-2023

résultats conduisant à un découragement des parents et des enfants, mariages précoces pour les jeunes filles, début d'une activité économique (avec les parents ou dans le secteur minier dans le nord), absence d'offre éducative dans le village lorsque l'école n'offre pas de classe à partir du CE2.

Tableau N°2 : Effectifs d'élèves des écoles par niveau d'études et sexe selon le département¹⁰

Milieu	CP1		CP2		CE1		CE2		CM1	CM2		Ensemble			
	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Rural	11 826	9 509	7 439	5 816	3 450	2 688	1 759	1 389	755	702	419	434	25 648	20 538	46 186
Urbain	2 960	2 381	2 487	1 937	1 912	1 526	1 510	1 196	1 200	1 077	887	917	10 956	9 034	19 990
Total général	14 786	11 890	9 926	7 753	5 362	4 214	3 269	2 585	1 955	1 779	1 306	1 351	36 604	29 572	66 176



Les effectifs scolaires baissent de manière très importante au cours de la scolarité, tout particulièrement en zone rurale. A peine 4 % des élèves des écoles rurales présents en CP1 se retrouvent en CM2 (ce chiffre est de 33% en zone urbaine). Ce phénomène touche aussi bien les garçons que les filles même si les raisons en sont très différentes (les garçons quittent l'école pour aller travailler, les filles pour se marier).

La pratique des classes multigrades est assez peu répandue au-delà de deux niveaux ce qui ne permet pas de répondre à une demande éducative dans les petits villages.

Tableau N° 3 : Nombre de classes pédagogiques par mode de fonctionnement selon le département

Département	IPEP	Fonctionnement normal						Classes multigrades à 2 niveaux	Classes multigrades à 3 niveaux	Classes multigrades à 4 niveaux	Autres à 5 niveaux	CP1 au CM2	Ensemble	
		CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2							
Total général		187	141	109	59	55	38	407	53	13	1	2		1 065

¹⁰ Annuaire statistique du Batha 2022-2023

Les causes d'abandon de l'école sont nombreuses : mauvais résultats conduisant à un découragement des parents et des enfants, mariages précoces pour les jeunes filles, début d'une activité économique (avec les parents ou dans le secteur minier dans le nord), absence d'offre éducative dans le village lorsque l'école n'offre pas de classe à partir du CE2.

La situation de la scolarisation au Batha serait-elle similaire au refus de l'école décrite par Khayar Issa Hassan ? Monsieur Khayar constate que : “l'insuffisance de la scolarisation d'une partie du Tchad est liée à des motivations religieuses et à une certaine conception traditionnelle de l'Islam¹¹”. La dichotomie école coranique/école publique ou laïque est très marquée dans la société au point où des actions de sensibilisation sont obligatoires pour convaincre certains parents. Les autorités administratives et scolaires sont interpellées pour agir afin que les parents maintiennent aussi longtemps que possible les enfants à l'école. L'exemple du sous-préfet de Koundjourou est là pour l'attester.

La seconde situation est celle de la disponibilité des mobiliers et des enseignants dans les classes. L'environnement scolaire dans les campagnes présentent de beaux bâtiments tout neufs mais souvent sans table-banc, sans enseignant et parfois avec des élèves en sous-effectif. Dans ces conditions, comment couvrir les six classes pédagogiques du primaire lorsque la population scolarisable du site est faible et que celle-ci n'est encadrée que par 1 ou 2 enseignants. Au fait, les écoles à cycle incomplet répondent bien aux situations des localités à faibles effectifs. Les élèves qui seraient admis en classes supérieures peuvent choisir une école à cycle complet (souvent en zone urbaine) d'une autre localité pour suivre leur cursus, surtout que les cantines scolaires sont créées pour subvenir aux soucis alimentaires des enfants en dehors du cadre familial.

L'élément principal de planification et de répartition des écoles au niveau provincial est l'organe local de la carte scolaire. L'option d'un village une école est l'idéale mais il faut opérer ce choix en fonction de la population scolarisable et du nombre d'enseignants disponibles. La création d'écoles sur la base des critères politiques pénalise les contrées où la population scolarisable est importante. La mission d'évaluation a observé dans la ville d'Ati une école conventionnée avec des centaines d'élèves qui étudient sous des hangars faits de tiges. Alors que de beaux bâtiments de six classes sont construits dans des villages n'accueillant que le premier cycle du primaire (le CP) et où l'école semble ne pas être une priorité. Les autorités scolaires du Batha à travers le service de la carte scolaire local doivent limiter le saupoudrage d'écoles dans la province afin de rationaliser la construction des infrastructures scolaires aux enfants qui ont le plus besoin et aux écoles dotées du personnel enseignant adapté.

2. Justification du projet / Objectifs

Le projet PREBatha a été engagé par la DDC à la suite d'une requête du gouvernement du Tchad en 2019 pour appuyer le programme sectoriel de l'éducation (PIET) dont une partie avait bénéficié d'un financement du Partenariat Mondial pour l'Education (GPE) à travers le Projet de Renforcement de l'Education et de l'Alphabétisation au Tchad (PREAT). Malgré l'appui du GPE il subsistait un gap de financement que le PREBatha devait combler.

¹¹ KHAYAR Issa Hassan, 1976 : Le refus de l'école. Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï (Tchad), Librairie d'Amérique et d'Orient

Le PREBatha d'une durée de 4 ans est la phase 1 du Programme de Renforcement de l'Education de Base (PREB) d'une durée de 12 ans.

Un premier accord de financement de 9,79 Millions de francs suisses CHF a été accordé pour une période de 4 ans (2019-2023).

Une seconde requête de financement a été soumise au Bureau de la Coopération suisse au Tchad afin de réaliser :

- (i) la réhabilitation de l'Ecole Normale des Instituteurs Bilingues (ENIB) de N'Djaména ainsi que la construction de l'ENIB du Batha, la réhabilitation et construction des CDFCEP de N'Djaména (8 constructions, 2 réhabilitations) ;
- (ii) l'électrification solaire des 2 ENIB et des 13 CDFCEP ;
- (iii) la mise en place d'une salle informatique, d'une bibliothèque numérique et de bibliothèques dans les ENIB et les CDFCEP construits et/ou réhabilités. Cette requête portait sur un montant de 2,455 Millions de CHF.

Cette seconde partie du projet PREBatha devait se réaliser dans les mêmes délais que la première avec une fin prévue en novembre 2023.

En novembre 2023 compte tenu des retards enregistrés dans la réalisation du projet, la date de fin du PREBatha a été repoussée d'un an à novembre 2024.

2.1 Objectifs du projet et cadre logique

Les objectifs généraux, alignés sur ceux du PREAT, visent à : (i) élargir l'accès à l'enseignement primaire à travers des infrastructures et des équipements, (ii) améliorer les conditions de formation des enseignants ainsi que (iii) les conditions d'enseignement.

Le projet permet de contribuer aux efforts du gouvernement visant à préserver et élargir l'accès à l'enseignement primaire en améliorant le taux d'achèvement (dans les provinces du Batha et de N'Djamena¹²).

Composante 1 : Améliorer les conditions d'accès et la qualité des infrastructures scolaires et administratives du primaire afin d'instaurer et/ou restaurer les services d'enseignement primaire (dans le Batha et à N'Djaména)

Composante 2 : Améliorer les conditions de formation initiale et continue des enseignants et développer des approches de formation et de suivi innovantes favorisant ainsi une revalorisation de la formation pédagogique. Il s'agira de développer un modèle de gestion de l'enseignement (expérimenté par le MENPC, l'UNESCO et le ProQEB) qui pourra être appliqué à l'ensemble du territoire par la suite.

Composante 3 Améliorer les conditions d'enseignement/apprentissage au primaire à travers la dotation de matériels didactiques et pédagogiques pour les enseignants.

2.2 Bénéficiaires du projet

- 122.000 enfants dans la province du Batha ;
- 80 associations APE (1600 parents APE/AME) ;
- 917 enseignants dans le Batha.

¹² Le projet n'a pas fixé d'objectifs chiffrés pour la scolarisation à N'Djaména

Il existe deux documents de projet : un premier document en 2019 (9,789 Millions de CHF) et un second en 2021 (2,455 Millions de CHF).

3. Mise en œuvre du projet

Le projet est mis en œuvre par l'UNICEF dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée par le MENPC conformément aux accords passés entre l'UNICEF et le gouvernement tchadien.

Par l'UNICEF

- Dans la mise en œuvre du projet, l'UNICEF a été confrontée à une insuffisance (en quantité et qualité) de prestataires qui a conduit à de nombreux retards et reprises de chantier ;
- Le suivi du projet s'est fait selon les procédures de l'UNICEF qui dispose d'une grande expérience dans le domaine ;
- L'UNICEF est en charge du suivi et du compte rendu du projet¹³ ;
- Le suivi du projet est assuré à l'UNICEF par une équipe de 10 personnes à temps partiel ;
- Afin de permettre un suivi rapproché des écoles, un système innovant a été mis en place par l'UNICEF : Edutrac. Ce système a bien fonctionné au début selon les utilisateurs mais au moment de l'évaluation il n'était plus fonctionnel depuis plusieurs mois. L'opérateur chargé de faire fonctionner le système a rompu son contrat. Il n'existe donc plus de moyen technique de remontée d'informations entre les écoles et le projet ; une solution de remplacement est à l'étude par l'UNICEF mais certains téléphones qui ont été distribués aux directeurs ne seront alors sans doute plus fonctionnels ou encore présents dans les écoles...
- Le suivi rapproché des chantiers et des écoles a été assuré via le bureau de l'UNICEF à Mongo ; ce qui s'est avéré difficile compte tenu de l'éloignement des sites. Un tel projet nécessite un suivi de proximité permanent, du moins dans le chef-lieu de province et ses alentours immédiats.

Par le MENPC

- Le projet étant sous l'autorité du MENPC, un point focal a été mis en place au sein du ministère à N'Djaména ;
- Dans le Batha, le DPEN, les IDEN et les IPEP étaient les interlocuteurs du projet, mais plusieurs changements d'affectation (DPEN, IDEN Batha Ouest) ont pénalisé la continuité des échanges ;
- Les IPEP bien qu'étant la « cheville ouvrière du projet et au plus près du terrain n'ont pas toujours été en mesure d'assurer le rôle de suivi pédagogique avec les animateurs pédagogiques compte tenu des moyens dont ils disposent et de l'étendue de certains secteurs pédagogiques. Il n'a pas été prévu dans le projet d'équiper les IPEP en panneaux solaires et en équipement informatique, ils ont été appuyés dans leurs déplacements par le ProQEB ;

- ¹³ Il a été possible de consulter deux rapports de progrès : pour la période novembre 2019-février 2020 et pour la période janvier 2022-août 2022 conformes au modèle classique de suivi opérationnel, un document « contribution au rapport annuel de la DDC au Tchad » pour la période octobre 2022-juillet 2023, un document « Etat de mise en œuvre du projet PREBatha, un tableau de 4 pages « état de la mise en œuvre du PREBatha au 31 octobre 2023 » et un tableau Excel de suivi des indicateurs ;
- Conformément au système comptable spécifique de l'UNICEF lié au système des Nations Unies, il n'a pas été possible de disposer d'un suivi financier des activités du projet autre qu'un rapport global sur la réception des fonds par l'UNICEF au titre du projet ;

- Un point focal a été désigné au sein du MENPC pour assurer la coordination entre les services de l'Etat et les partenaires.

Par le BUCO de la DDC

Le spécialiste éducation du BUCO était l'interlocuteur de premier rang pour la DDC.

Contribution du ProQEB

Le ProQEB contribue à partie des activités du projet (formations, supports pédagogiques, relations avec les APE ...). Ce programme dispose d'une bonne connaissance du terrain et a noué des contacts à travers son équipe à ATI des contacts avec les directeurs d'école, les enseignants, les APE/AME ainsi qu'avec la chaîne pédagogique qu'il appuie par ailleurs (construction de la DPEN, appuis aux écoles et aux IPEP et animateurs pédagogiques à travers notamment des formations à l'approche pédagogique développée par le ProQEB.

Instances du projet

Le Comité de Pilotage¹⁴ s'est réuni de façon régulière à ATI avec une représentation de haut niveau du MENPC et de la DDC ce qui a permis d'opérationnaliser la fusion entre les deux phases du PREBatha (2019 puis 2021).

Les comités techniques qui devaient se tenir régulièrement entre chaque comité de pilotage se sont tenus de manière informelle.

4. Les réalisations du projet

Les activités du projet, dans un contexte peu favorable¹⁵, ont été dans l'ensemble menées à bien. Les constructions de salles de classe ont pu être réalisées malgré des retards. Les tableaux figurant en annexe 1 et 2 montrent que la plupart des actions du projet ont été menées à bien ou sont en cours de réalisation avec des taux de réalisation satisfaisants.

Concernant les infrastructures. L'apport de 185 nouvelles salles de classe (plus latrines et dans certains cas points d'eau) permet d'augmenter de 50% le nombre de salles de classe en dur en bon état (l'annuaire statistique du Batha en dénombre 360 en bon état en 2023). Le choix des sites de construction fait par les services de la DPEN du Batha devait être fait en fonction des écoles prioritaires en tenant compte de la carte scolaire et la capacité d'affecter des enseignants dans les classes construites.

Tableau N°4 : Nombre de salles de classe par type de construction et état selon le milieu¹⁶

Milieu	Matériaux durables				Matériaux précaires				Ensemble		
	Dur		Sémi - dur		Poto-poto	Tentes	Secko	Plein air			
	BE	ME	BE	ME				BE	ME	T	
Urbain	147	62	32	10	16	30	32	3	179	153	332
Rural	215	40	64	30	56	110	252	2	279	490	769
Total général	362	102	96	40	72	140	284	5	458	643	1101

¹⁴ Composé du Ministre de l'Education Nationale et de la Promotion Civique (ou son représentant), des représentants des services centraux du MENPC, des autorités locales (gouverneur ou son représentant) du délégué provincial de l'Education, des Inspecteurs départementaux, du point focal du projet, des représentants de l'UNICEF, de la coopération suisse et des partenaires du projet

¹⁵ COVID en 2020, inondations en 2022, contexte général tendu dans le pays du fait des incertitudes liées à la transition, grèves en 2023

¹⁶ Annuaire statistique DAPCS 2022-2023

Toutefois, une augmentation des infrastructures qui ne serait pas accompagnée par un effort conséquent pour maintenir les enfants à l'école ne pourrait avoir à lui seul un réel effet sur les taux de scolarisation.

Concernant le temps scolaire. La cible définie dans le document du projet est de 800 heures par an dans les écoles soutenues ce qui est à rapprocher de la valeur de base estimée dans le Batha qui est de 500 heures en 2018. Compte tenu également des facteurs externes qui ont considérablement pénalisé le temps scolaire (COVID en 2020, inondations en 2022, grèves en 2023¹⁷) il paraît difficile d'envisager que cet indicateur de mesure du temps scolaire (800 heures) soit atteint. Cet indicateur est néanmoins un des moyens de mesurer un élément essentiel pour l'apprentissage des élèves, la présence à l'école des élèves et des enseignants.

Lors de la mission, il a été constaté que certaines classes « en bon état » ne disposaient pas de mobilier scolaire. Il semble que ce constat aurait pu être fait dans nombre de classes. Dans l'école de Koundjar, une école de 6 classes bien clôturée, certaines salles en bon état n'ont pas de tables-bancs et ne sont donc pas opérationnelles.

Les ENIB sont actuellement en arrêt d'activité, ce qui pose un double problème :

- Les équipements et les bâtiments ne semblent pas être utilisés et pourraient se dégrader (au-delà du fait que pour l'instant ils ne sont pas utiles) ;
- Les formations qui ont été dispensées aux agents (bibliothécaires, informatique ...) risquent de ne pas être mis en pratique dans un délai proche ce qui fait courir le risque d'avoir à reprendre tout ou partie de ces formations (oubli des formations ou changement d'affectation des agents).

En ce qui concerne les activités de formation, il n'est pas possible à ce stade de juger de l'effet de ces formations autrement que par une évaluation plus globale sur la fréquentation scolaire et le niveau des élèves. On peut toutefois craindre que les formations qui n'ont pas fait l'objet d'une mise en pratique rapide ne perdent de leur efficacité. Les ENIB ne fonctionnent pas selon leur régime « normal » qui est de former des futurs instituteurs compte tenu du nombre important d'enseignants déjà formés et en attente de recrutement. Leur principale activité est de mettre à niveau des enseignants déjà en activité (MC). Une réflexion sur le rôle des ENIB en formation continue et en appui aux CDFCEP permettrait peut-être d'optimiser les moyens déployés dans les ENIB.

Au niveau des pratiques des enseignants dans les classes, les IPEP et les animateurs pédagogiques sont en première ligne pour accompagner les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques. Ils doivent être à même d'informer sur les pratiques professionnelles des enseignants et proposer des moyens de remédiation. Ils sont confrontés à des effectifs instables et ne disposent souvent que de peu de moyens pour s'acquitter de cette tâche en fonction des besoins identifiés.

L'annuaire statistique est un outil précieux et très complet qui comptabilise chaque année de façon exhaustive la situation des écoles (effectifs enseignants, (élèves, classes, équipements etc.).

Son exploitation soit faite à la mesure des capacités de l'outil (les personnels passent sans doute plus de temps à renseigner l'outil qu'à l'exploiter) alors qu'il se révèle précieux pour définir une stratégie sur des sujets aussi importants que la carte scolaire. Le mécanisme « Edutrac » sensé être un moyen de faire circuler l'information de manière rapide et directe n'est plus fonctionnel.

¹⁷ En décembre 2023 lors de la mission, la plupart des écoles étaient vides sans professeurs et donc sans élèves

Concernant les activités dans la ville de N'Djaména, la mission n'a pu que constater la présence effective des réalisations (des observations sur la pertinence ou la qualité des équipements fournis ont été formulés à l'UNICEF) l'effet sur les conditions de la scolarisation étant très indirects. La mission a pu constater que malgré la grève certains CDFCEP fonctionnaient, d'autres pas. L'ENIB de N'Djaména qui était à l'arrêt au moment du passage de la mission ne donne pas, du fait de son caractère désert et un peu insalubre, une bonne image de l'éducation.

Les effets du projet sur la scolarisation sont difficiles à estimer car la situation scolaire dépend de multiples facteurs et doivent être observés sur le moyen terme.

La situation de la scolarisation s'est améliorée dans le Batha. Le taux brut de scolarisation (TBS) bien qu'inférieur à la valeur cible (48%) a gagné 5,4 points de pourcentage passant de 38,4 à 43%. Ce taux reste toutefois largement inférieur au TBS national qui lui stagne aux alentours de 91%.

De même le taux d'accès en première année est passé de 66,8% à 73,6 % proche de la cible de 74% alors que ce taux baisse sur le plan national passant de 119% en 2020 à 112% en 2023.

Le taux d'achèvement au primaire par contre progresse très peu passant de 10,9% à 11,4%.

Ces indicateurs restent toutefois très inférieurs aux taux observés au niveau national. Le taux d'achèvement au primaire est de 36 points inférieurs au taux national.

On ne constate pas de différence significative en ce qui concerne l'évolution pour les filles et les garçons. Il est difficile à ce stade d'en tirer des enseignements car (i) la scolarisation dépend de plusieurs facteurs et pas seulement des activités du projet. De plus il faut compter avec le travail accompli par d'autres opérateurs qui agissent dans le secteur de l'éducation (dont le ProQEB) et (ii) la durée du projet est trop courte pour que les effets sur la scolarisation soient visibles (notamment en ce qui concerne le maintien des élèves à l'école qui ne peut se juger qu'au bout des six ans du cycle primaire).

Les indicateurs ne montrent pas d'évolution significative de la scolarisation des filles sans qu'il soit possible de juger de l'effet d'actions liées à la Gestion de l'Hygiène Menstruelle pour les filles à l'école, les enseignants et les parents (aussi bien les APE que les AME). Là aussi il s'agit d'un sujet qui doit pouvoir s'apprécier sur le moyen et le long terme. Le tableau N°5 présente le niveau d'atteinte des résultats par rapport aux valeurs cibles du PREBatha.

Tableau N°5 : les objectifs du PREBatha en termes de taux de scolarisation

Indicateurs clés	Références	Cible 2023	Résultats de 2022	Résultats de 2023	Sources des données	Commentaires
Taux brut de scolarisation au primaire au Batha	2020 : 38,4% 34% f 43% g	48% 44% f 53% g	41,6% dont 36,9% pour les filles et 46,4% pour les garçons	43% 36,81% f 48,4% g	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Progression mais objectif non atteint
Taux brut de scolarisation national	91,30%	91%	91,5% dont 82,1% pour les filles et 100,9% pour les garçons	92% 83,2% f 100,8 % g	Annuaire statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Progression d'1% par rapport à l'année cible
Taux d'achèvement au primaire au Batha	2020 : 10,9% 9,4% f 12,5% g	16,0% 14,0% f 19,0% g	10,8% dont 9,8% pour les filles et 11,9% pour les garçons	11,4% 11,4% f 11,4 % g	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Progression mais objectif non atteint
Taux d'achèvement au primaire (national)	2020 : 44,7%	56%	46,96% dont 40,0% pour les filles et 54,1% pour les garçons	46,15% 39,8% f 52,6% G	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Progression faible, objectif non atteint
Taux d'accès en première année du primaire au Batha	2020 : 66,8% 60,6% f 72,9% g	74% (f/g 68% / 80%)	73,5% dont 67,4% pour les filles et 79,5% pour les garçons	73,6% 66,4% f 80,6% g	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Objectif Presque atteint mais stagnation entre 2021/22 et 2022/23
Taux d'accès en première année du primaire (national)	2020 : 119,7%	-	119,0% dont 110,4% pour les filles et 127,2% pour les garçons	112,3% 104,4% f 119,9% g	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Régression de 7,4% par rapport à l'année de référence

5. Analyse des problématiques du PREBatha

Le PREBatha a été confronté à plusieurs problématiques qui ont eu à des degrés divers un impact (en plus de la situation générale -économique, sécuritaire, sanitaire du pays) sur le projet.

5.1 Concernant la connaissance du projet

La multiplication des acronymes et des différents projets rend peu claire la perception du projet pour les non-initiés et particulièrement pour les populations cibles ; PREAT, PREBAT, PREB, PREBatha, ProQEB : le PREBatha première phase du PREB (programme) est aussi un projet qui vient compléter le PREAT (financé par le PME et mis en œuvre par l'UNICEF) lui permettant ainsi d'intervenir dans d'autres provinces.

Le PREBatha est aussi un projet mis en œuvre par l'UNICEF qui communique avec son logo sur les produits et matériels didactiques distribués dans les écoles ainsi que par son code couleur sur les bâtiments.

La confusion des « bénéficiaires sur la nature du projet est bien compréhensible.

Le PREBatha est assez confidentiel pour ceux qui ne sont pas directement impliqués dans le projet. A titre d'illustration, lors de l'évaluation finale du programme ProQEB en 2022, à aucun moment le PREBatha n'a été mentionné spontanément à la mission qui s'était rendue dans le Batha pendant 5 jours (alors même que le ProQEB est impliqué dans les actions du PREBatha).

A N'Djaména, une réalisation du PREBatha (construction d'un CDFCEP) a été à tort imputée au PREAT sur le panneau peint sur le mur sans que personne n'ait relevé cette erreur (qui n'est pas grave en soi mais toutefois significative).

Le corps d'encadrement pédagogique connaît le projet PREBatha, ils savent qu'il est mis en œuvre par l'UNICEF et financé par la DDC, ce sentiment est moins net au niveau des directeurs d'école et plutôt confus quand on s'adresse aux parents d'élèves. Au niveau des IPEP il y a une certaine confusion entre le ProQEB (financé par la DDC), l'UNICEF chargé de la mise en œuvre du projet et la DDC qui est un bailleur (notion qui n'est pas toujours bien comprise par les populations) car autant Enfants du Monde que l'UNICEF tendent à mettre en avant leur marque plutôt que celle du bailleur ce qui est compréhensible.

5.2 Concernant les objectifs du projet

Les objectifs du projet sont très généraux et couvrent un appui en infrastructures et équipements (amélioration de l'offre éducative), renforcement des conditions de formation des enseignants et donc de la qualité des enseignements, et une amélioration de la qualité des apprentissages grâce à une meilleure disponibilité des supports pédagogiques.

Pour les populations concernées, s'ils perçoivent que le projet a pour objectif d'améliorer l'éducation, ils voient avant tout que la construction et l'équipement de salles de classes leur évite d'avoir à reconstruire des abris provisoires. Au-delà des affirmations traditionnelles lorsque qu'une mission extérieure vient leur rendre visite l'éducation, particulièrement en zone rurale, l'objectif du projet apparaît comme quelque chose d'abstrait compte tenu du fait que très peu d'élèves parviennent à compléter un cycle complet. Les retours positifs de l'éducation sont minces et l'engagement des populations se ressent de cette perception « mitigée ».

Il aura manqué au projet un engagement collectif (plus de moyen, une meilleure gouvernance et un engagement des populations à mettre et garder les enfants à l'école) sur les efforts nécessaires à la réussite de l'objectif commun dans lequel chacun pense que cette responsabilité incombe aux autres plus qu'à chacun dans sa pratique quotidienne.

5.3 Concernant la mise en œuvre du projet

L'UNICEF compte tenu de son expérience de mise en œuvre de projets et programmes similaires a été choisie pour mettre en œuvre le PREBatha. Dans le cadre de ses accords avec l'Etat Tchadien l'UNICEF dispose de la capacité de maîtrise d'œuvre déléguée du projet.

Ce transfert implique que les procédures de mise en œuvre du projet, sous le contrôle ultime du Comité de Pilotage, soient alignées sur les procédures internes de l'UNICEF. Par exemple, les règles de compte rendu financier de l'UNICEF se sont imposées au projet et il n'a pas été possible de disposer d'un suivi financier analytique des activités du projet. Les rapports techniques d'exécution n'ont pas été conformes aux indications du document de projet relevant davantage d'un choix de communication que d'un objectif de compte rendu opérationnel et de pilotage.

Il a manqué au projet de mieux associer les bénéficiaires aux activités du projet. Par exemple : la distribution de lampes solaires aux jeunes filles est en soi une très bonne chose afin de contribuer à la réussite et au maintien des filles à l'école. Toutefois il a manqué une complète association des directeurs, des parents d'élèves aux critères de distribution. Le résultat a été que lors du passage de la mission en décembre, les écoles avaient bien reçu les lots mais n'avaient aucune information sur l'usage et les critères de distribution de ces lampes.

La rédaction d'un document de type « fiche projet » présentant par activité, ses résultats attendus et sa mise en œuvre aurait sans doute évité cela.

D'autres exemples peuvent venir confirmer cette rupture de logique entre une idée, bonne en soi, mais dont la mise en œuvre n'a pas été suffisamment accompagnée.

Pour ce qui concerne les activités liées à l'hygiène menstruelle des jeunes filles, il est à craindre que cette activité s'éteigne dès la fin du projet tant ce sujet, très important mais aussi très sensible, doit être accompagné par une forte mobilisation sociale à travers les AME et les services de santé, allant au-delà de simples formations.

Le renforcement des Comités de Gestion des écoles sont les points centraux de conception et de diffusion de ces pratiques et devraient être davantage mobilisés dans les activités du projet.

5.4 Concernant les résultats

Comme indiqué dans le rapport, les résultats observables après la première phase du PREB sont principalement liés à la réalisation des activités du projet et non pas aux effets attendus par le projet sur les comportements et le fonctionnement du système éducatif.

Les activités prévues dans le projet sont soit réalisées soit en cours de finalisation et seront très probablement livrées à la fin du projet prolongé (décembre 2024).

Le constat est plus mitigé pour les effets attendus à moyen et long terme. Le taux d'accès en première année a certes connu une amélioration et se rapproche de l'objectif cible. Ce n'est pas le cas pour le taux d'achèvement du primaire qui reste très bas.

Comme cela était indiqué dans l'offre technique de l'évaluation, il ne fallait pas s'attendre à être en mesure de mesurer des effets sur le système quatre ans après le démarrage du projet.

Les recommandations porteront donc davantage sur l'environnement du projet, l'amélioration de la gouvernance du système et la mise en œuvre du projet qui associe davantage les populations cible et mette davantage l'accent sur les engagements réciproques.

La culture de projet/programme de la DDC basée sur une analyse approfondie de la situation, un document de projet documenté et argumenté et un cadre logique hiérarchisé (résultats atteints, effets observés, analyse des risques s'est trouvée dans le cas du PREBatha confrontée à la fois (i) à une logique d'appui plus général tel qu'il avait été retenu dans le cadre d'un appui du PREAT et (ii) une logique d'intervention de l'UNICEF appliquant des procédures et des outils rodés dans de nombreux contextes et ayant fait leur preuve dans une logique plus globale.

6. Synthèse et analyse des constats

6.1. Concernant le contexte du projet

La pandémie du COVID19, les inondations de 2021, les mouvements sociaux des enseignants ont représenté des freins importants dans la conduite des activités du projet. Ces facteurs externes ont contribué à assombrir encore un peu plus le climat général du secteur éducatif déjà marqué depuis plusieurs années par un sous financement marqué et une gouvernance affaiblie par des enjeux politiques.

Le projet s'inscrit clairement dans la ligne stratégique définie par la DDC pour le Tchad :

- Il appuie le développement de l'éducation de base (domaine 2 de la stratégie) ;
- Il cible en priorité la province du Batha qui est l'une régions du Tchad les plus en retard en matière d'éducation de base ;
- Il accorde la priorité à l'éducation des filles et leur maintien à l'école par des mesures ciblées (lampes solaires, sensibilisation et formations 'concernant l'hygiène menstruelle).

Le projet PREBatha intervient dans une province déjà connue par la DDC : le programme ProQEB mené par l'ONG Enfants du Monde y est présent depuis près de 10 ans. L'implantation du ProQEB a connu des difficultés en grande partie inhérentes à la situation de la province (vaste territoire, habitat dispersé, faible mobilisation sociale autour de l'école ...). Ces difficultés semblent en partie résolues avec la mise en place à Ati d'une antenne fonctionnelle du ProQEB et de personnel en charge de suivre les activités.

Le PREBatha est une émanation du PREAT afin de contribuer aux efforts du gouvernement visant à (i) préserver et élargir l'accès à l'enseignement primaire, (ii) améliorer le taux d'achèvement et (iii) améliorer la qualité des enseignements/apprentissages.

6.2. Concernant la nature du projet

La mise en œuvre a été confiée à l'UNICEF qui est avec l'UNESCO en charge du PREAT dans les 15 provinces prioritaires du pays.

La collaboration entre le ProQEB et le PREBatha a été bonne et le ProQEB a pu fournir au projet un appui pour les supports pédagogiques.

Le projet couvre l'ensemble de la province sans qu'aient été conduites au moment de la conception du projet des études plus approfondies sur (i) la carte scolaire (emplacement des écoles, répartition des écoles et des niveaux scolaires, enseignants disponibles) et sur (ii) les causes de la déperdition scolaire qui touche, mais pour des raisons différentes, aussi bien les filles (mariage précoce, aide à domicile) que les garçons (activité économique). Ces abandons sont aussi le signe que les parents ne reconnaissent pas la valeur ajoutée de l'école et sont découragés par la faiblesse des connaissances et des compétences acquises par les enfants (aussi bien garçons que filles).

Ces études auraient permis d'effectuer des choix et de cibler les lieux d'implantation prioritaires des classes à construire en ayant des engagements que des enseignants y seraient affectés et que les parents maintiendraient leurs enfants à l'école dans une perspective de présenter une offre pédagogique complète du CP1 au CM2.

Les formations en leadership des directeurs d'école ne suffisent pas à garantir une mobilisation des partenaires de l'école afin de sensibiliser tous les acteurs aux enjeux et objectifs du projet et de s'assurer de l'adhésion et de la participation des communautés au-delà de l'entretien des infrastructures et du matériel.

Les IPEP qui sont pourtant avec le réseau des Animateurs Pédagogiques le maillon de proximité de l'école n'ont pas été soutenus par le projet que ce soit en équipement de bureau ou en fourniture de matériel adapté pour leur fonction (ordinateurs, panneaux solaires).¹⁸

La sensibilisation aux règles d'hygiène à travers des latrines et des points d'eau est un point de départ important qui pourra permettre de développer un volet de santé à l'école.

Le projet a mis l'accent sur la gestion de l'hygiène féminine qui a un effet bénéfique sur la fréquentation des filles. Toutefois le projet n'a pas prévu de mesurer les effets de cette approche sur la fréquentation scolaire des filles.

De même la fourniture de lampes solaires (prévues pour les filles seulement mais étendues à tous les élèves de CE et CM des écoles choisies par le DPEN) n'a pas fait pour l'instant de mesure spécifique sur l'effet de cette mesure sur la fréquentation scolaire et les résultats.¹⁹

Dans la perspective du projet IFADEM en cours d'installation dans la province du Batha, les actions en direction de l'ENIB du Batha et du CDFCEP (centre informatique, bibliothèques...) pourront servir de base pour les actions d'IFADEM

6.3. Concernant les résultats observés du projet

Par rapport au cadre de résultats du projet, la plupart des résultats attendus sur les actions engagées ont été atteints ou sont sur le point de l'être compte tenu de la prolongation d'un an du projet. Les constructions et équipements de classes, les réhabilitations/constructions des ENIB et des CDFCEP, les

¹⁸ Le ProQEB les appuie pour leurs déplacements et pour l'organisation de mini-stages

¹⁹ Au moment de l'évaluation ces lampes étaient en cours de distribution dans les écoles.

latrines, les points d'eau, la distribution des kits solaires, les formations ont été réalisées (cf le cadre de résultats en annexe 3).

Avec le projet la capacité d'accueil est augmentée de 17%²⁰. 25 écoles qui n'avaient jamais connu l'électricité en sont maintenant pourvues.

La création d'espaces numériques dans les ENIB de N'Djaména et d'Ati et la réhabilitation/construction et équipement des CFDCEP seront un atout important pour la mise en place du programme IFADEM dans une perspective de formation des enseignants et des personnels d'encadrement.

Des ajustements sont prévus concernant la qualité des ouvrages réalisés (levée des réserves) et la conformité des équipements par rapport aux normes et d'autres sont à prévoir au moment de la réception définitive des ouvrages.

6.4. Concernant la mise en œuvre du projet

Au-delà des effets négatifs dus au contexte extérieur défavorable, la mise en œuvre du projet a été affectée par le mécanisme de suivi choisi par l'UNICEF.

Le suivi opérationnel de l'ensemble était effectué par une seule personne depuis le bureau de l'UNICEF de Mongo. Compte tenu des contraintes de déplacement imposées par la situation sécuritaire (au moins deux véhicules en mission), une partie du suivi s'est effectué par téléphone.

Les missions de supervision technique étaient effectuées par des ingénieurs venant de N'Djaména ainsi que par les bureaux de maîtrise d'œuvre (qui se sont souvent révélés peu satisfaisants). Cela fait en tout près de 10 personnes qui n'étaient pas à temps plein sur le projet.

Compte tenu du nombre important d'écoles concernées par le projet, il a manqué au projet des relais de proximité permettant de maintenir une mobilisation sociale dans et autour de l'école. Cette mobilisation aurait pu se faire avec les concours des IPEP et des animateurs pédagogiques en impliquant les parents d'élèves les autorités locales sous la supervision technique des IPEP et des IDEN.

Cette mobilisation n'était pas prévue dans le projet et n'a donc été conduite sauf de manière ad hoc sous l'impulsion d'une autorité locale très engagée comme à Koundjourou.

Le reporting du projet n'a pas été conforme aux spécifications du projet. Seul le premier rapport d'exécution technique (2021) correspond aux critères du document de projet. Il a manqué au projet des outils adaptés de suivi consolidé des activités. De plus si l'UNICEF a développé plusieurs outils de communication en direction de la DDC et des donateurs, il a manqué une information plus circonstanciée sur les modalités du projet en direction des acteurs du projet (directeurs d'école, enseignants, parents d'élèves) en précisant les modalités d'exécution. Par exemple pour les kits solaires à destination des filles à l'école en cours moyen (CM) afin de les maintenir en classe et les accompagner durant leurs devoirs à la maison : la liste de distribution établie par le DPEN prévoyait plus de kits pour chaque école ciblée que le nombre de filles présentes dans l'école en CE et CM. Une fois les kits distribués dans les écoles il a fallu ajuster la procédure en y incluant des garçons.

²⁰ 190 salles de classes ont été construites et équipées. Le parc bâti existant était de 1100 salles de classe en dur, semi dur ou en matériaux précaires

De même pour l'électrification des écoles, les systèmes en place semblaient davantage servir à la recharge de téléphones qu'à une activité récréative ou pédagogique. Toutefois même insuffisamment utilisée cette installation va se révéler utile dans le cadre de futures activités avec le projet IFADEM de formation à distance des maîtres et constitue un premier pas vers une « modernisation » des écoles plus ouvertes sur des technologies du monde actuel.

L'expérience Edutrac permettant une communication directe entre les écoles et avec le corps de contrôle aurait pu être un bon exemple de communication directe ; malheureusement elle a été interrompue à cause de la défaillance d'un opérateur.²¹

Concernant le suivi financier du projet il n'a pas été possible d'avoir accès aux données analytiques de suivi budgétaire et par la même de juger de certains aspects d'efficacité et d'efficience autrement que de manière globale.

6.5. Concernant les effets attendus du projet

Ces effets sont mesurés à travers les indicateurs de développement du cadre de résultats (accès en première année, taux d'achèvement ...), les taux observés sont tous en dessous de la valeur cible²².

Le taux brut de scolarisation à 43%, reste à 49 points de base en dessous du taux national (92%) et en dessous de la cible du projet (48%), il y a une légère progression entre 2022 et 2023 mais ce taux stagne pour les filles.

Le taux d'achèvement du primaire qui est l'indicateur qui mesure le mieux la capacité du système à porter les élèves jusqu'à la fin du primaire est dramatiquement bas (11,4% autant pour les filles que pour les garçons) et très en dessous du taux national lui-même très bas (46%). La cible pour 2023 est de 16%.

Il n'y a que le taux d'accès en première année qui affiche des niveaux proches de la cible du projet (73,4% pour une cible de 74%).

A en juger par les statistiques scolaires des années précédentes et à moins (i) d'un effort massif pour ouvrir de nouvelles classes dans les niveaux à partir du CE2 et (ii) d'une action déterminée auprès des parents d'élèves afin de maintenir les enfants à l'école, la déperdition scolaire (autant pour les filles que pour les garçons, et pour des raisons différentes²³) cette tendance risque fort de se poursuivre et la faiblesse observée des niveaux d'apprentissage continuera à accentuer cette tendance et cette défiance vis-à-vis de l'école.

L'efficacité et l'efficience ne devront pas se juger selon le seul critère de l'accomplissement des tâches du projet mais selon la capacité du système (autant du côté de l'offre que de la demande éducative) à évoluer positivement en présentant une offre adaptée aux besoins des populations

Il aura manqué au projet une dimension de transformation du système à travers notamment une carte scolaire reflétant les ambitions du système (affectation et gestion du personnel selon les besoins observés, paiements réguliers des salaires) et un travail de sensibilisation/mobilisation des populations qui aille au-

²¹ Il n'a pas été possible de savoir quelle suite allait être donnée aux activités prévues dans le projet à la rubrique Edutrac.

²² Voir Annexe 3 le cadre de résultats 2023.

²³ Mariage précoce ou aide à domicile pour les filles, activité productive pour les garçons)

delà de l'entretien des infrastructures et équipements existants qui permette aux populations de s'approprier leur école. C'est également la clé de la pérennité des actions entreprises.

En ce qui concerne les actions de formation en direction des enseignants et du personnel d'encadrement, les formations ont été dispensées conformément au cadre logique. Il a manqué au projet des actions de suivi rapproché permettant de juger/mesurer les effets de ces formations permettant d'en apprécier l'impact non pas seulement sur les « bénéficiaires directs de ces formations mais également sur les élèves et usagers des centres de documentation CDFC et ENIB.

6.6. Soutenabilité et pérennité du projet

La soutenabilité et la pérennité du projet, dans un contexte où l'Etat Tchadien ne sera pas en mesure, dans un avenir proche²⁴, de fournir les moyens financiers suffisants pour continuer à investir dans des bâtiments et des équipements, repose sur trois éléments :

- Les salles de classe construites, les équipements fournis seront-ils utilisés et maintenus en bon état conformément à leur usage prévu et auront-ils les effets prévus afin de parvenir à faire bouger les indicateurs éducatifs dans la province du Batha ?
- Ces classes et équipements vont-ils bénéficier des apports indispensables de l'autorité administrative (affectation d'enseignants, fournitures de manuels scolaires, encadrement pédagogique adapté, gestion de l'école) afin de rendre le service éducatif attendu et ainsi combler le déficit d'image de l'école ? Les constructions et équipements ainsi que les renforcements de formation s'inscrivent-ils dans une perspective de fournir une offre éducative répondant aux besoins des populations (cycle complet²⁵, enfants disposant d'une base de compétences suffisantes pour progresser dans leur vie d'adulte) ?
- Une réflexion est-elle engagée avec les familles des villages et quartiers ainsi qu'avec les autorités locales afin de garantir que les familles les plus démunies disposeront des ressources nécessaires pour contribuer aux charges éducatives ? Cette réflexion pourra conduire à des projets d'école ou à des appuis spécifiques pour les plus pauvres.

7. Recommandations

Comme indiqué dans le document de projet, le PREBatha représente la phase 1 du PREB. Les enseignements du PREBatha doivent permettre d'éclairer les phases ultérieures du PREB afin de contribuer à l'amélioration du système éducatif. Ces décisions relèvent du dialogue politique entre la DDC et les autorités nationale dans le cadre de la concertation effective du Groupe Local des Partenaires en Education (GLPE) du Tchad. Les recommandations s'adresseront donc aux deux options : (i) poursuivre les activités dans la province du Batha et (ii) élargir les activités du PREB dans une autre province prioritaire afin de contribuer aux efforts du gouvernement pour élargir l'accès et renforcer la qualité de l'éducation.

R1 : Poursuivre le projet PREBatha dans la province du Batha pour une durée de 4 ans afin de consolider les actions déjà entreprises.

²⁴ Les récentes déclarations plaçant l'éducation au premier rang des priorités du pays devront être matérialisées par des actions concrètes dans un contexte politique instable.

²⁵ Dans le cas des populations nomades et semi-nomades quel modèle éducatif (écoles relais, enseignant nomade suivant les enfants ...) pourrait être proposé aux familles et aux enfants ?

Après plus de quatre ans d'activité, le projet a permis de réaliser l'essentiel des activités prévues dans le document de projet. Les salles de classes ont été construites et équipées, les formations ont été réalisées, la fourniture de matériel pédagogique a bien été faite, les ENIB et les CDFCEP ont été construits ou rénovés et équipés.

Toutefois, et comme indiqué dans le rapport, et malgré une légère amélioration de l'accès en première année, les changements attendus ne se sont pas produits (le taux d'achèvement du primaire est en dessous de la cible), l'attitude de la population vis-à-vis de l'école n'a pas été sensiblement modifiée par le projet et la gouvernance du système éducatif dans la province reste à améliorer.

R1.1 : Identifier un nombre plus limité d'écoles ayant bénéficié de l'appui du PREBatha, dans lesquelles seraient menées des actions de mobilisation sociale afin d'aboutir à un projet d'école, dans lequel seraient déclinées les attentes des populations envers l'école et les engagements des parents et des communautés envers l'école.

Les critères de sélection de ces écoles seraient :

- Une taille suffisante afin de pouvoir justifier un cycle complet de classes (avec possibilité de classes multigrades de deux niveaux) ;
- Un engagement des communautés à remplir les obligations scolaires.

Pour ce faire, la DDC et l'opérateur et les autorités déconcentrées du MENPC auront à :

- Définir les critères permettant de choisir les villages qui sont susceptibles de compter une école à cycle complet (possibilité d'avoir des classes multigrades sur deux niveaux pour les CE et CM) ;
- Organiser au niveau des départements et de la province un atelier regroupant les associations de parents d'élèves, les représentants de chefs de villages, les autorités académiques et le gouverneur, les préfets et sou- préfets), un représentant du Ministre de l'Education. A l'issue de cet atelier toutes les parties prenantes devront prendre l'engagement de maintenir les enfants à l'école (parents autorités locales), de fournir les enseignants dans les écoles (autorités académiques) ;
- Etablir un lien avec le plan régional de développement de la province élaboré avec l'appui des partenaires financiers.

R1.2 : Apporter un appui spécifique à ces écoles identifiées qui pourrait se traduire par les actions suivantes :

- Compléter l'équipement (électrification solaire) ;
- Engager des actions concertées avec les communautés afin de lutter contre le décrochage scolaire et les abandons. Ces actions pourraient être menées avec le concours des IPEP et des animateurs pédagogiques. Un suivi individuel des élèves qui quittent l'école sera effectué par les animateurs pédagogiques afin de mieux comprendre les causes de ces abandons et essayer de trouver des solutions alternatives. L'ensemble de la chaîne pédagogique (IDEN, IPEP) ainsi que les autorités administratives (gouverneur, sous-préfet) seront associés à ces efforts ;
- Des moyens complémentaires seront attribués aux AP et aux IPEP à cet effet en plus des moyens de déplacement fournis par le ProQEB.

La DDC assure la mise en œuvre opérationnelle à travers :

- Un comité de suivi opérationnel permettra de suivre les engagements pris par les parties (autorités académiques, acteurs de l'école- autorités villageoises, parents d'élèves, directeurs d'école-, autorités provinciales et départementales, bailleurs) ;
- Ce comité se réunira chaque année en fin d'année scolaire pour faire le bilan et début d'année scolaire pour faire un point sur les mesures engagées.

R1.3 : Appuyer les autorités pédagogiques afin de mettre en œuvre un suivi systématique du niveau scolaire afin de confronter les résultats des formations dispensées aux enseignants avec les résultats des élèves.

Ce suivi du niveau des élèves utilisera les travaux entrepris par le ProQEB dans ce domaine et pourra s'appuyer les travaux du PASEC (dont la prochaine enquête sur les résultats scolaires aura lieu en 2024) et sur l'expertise de l'équipe nationale du PASEC au Tchad. Ce suivi sera supervisé par la DPEN à Ati ainsi que par les services du Ministère à N'Djaména.

La DDC avec l'appui des services centraux du Ministère assureront la mise en œuvre opérationnelle des évaluations régulières de niveau de manière systématique dans les écoles.

R1.4 : En étroite relation avec le programme IFADEM, ainsi qu'avec le ProQEB et l'encadrement pédagogique de la province (DPEN, IDENS, IPEPs), **déterminer et appuyer les besoins prioritaires en formation des enseignants.**

La DDC, ses partenaires et la chaîne d'encadrement pédagogique assurent la **mise en œuvre opérationnelle** d'une carte individuelle de formation proposée aux enseignants afin de :

- Définir de manière spécifique les besoins de chaque enseignant et de chaque école ;
- Juger des résultats des formations dans les pratiques des enseignants et dans le niveau des écoles.

R1.5 : en lien avec la DPEN à Ati, sous l'autorité du recteur de l'Académie du centre et avec les partenaires sur place, **appuyer la mise en place d'un calendrier scolaire** adapté aux conditions spécifiques de la province afin que les écoles puissent offrir le temps scolaire nécessaire aux apprentissages.

Mise en œuvre opérationnelle :

- Dans le cadre d'une réflexion menée au niveau de l'Académie, en associant les directeurs d'école et les parents d'élèves, des propositions seront formulées au niveau de chaque sous -préfecture afin de permettre aux enfants et aux enseignants- d'être présents à l'école pendant un temps suffisant permettant de remplir le quantum horaire défini par le Ministère.

R1.6 : renforcer la présence sur le terrain de l'opérateur du projet que ce soit en direct ou à travers des relais locaux (ONG locale qui pourrait être mandatée pour cela). Les activités du projet dans les écoles devront être suffisamment documentées et partagées avec les bénéficiaires afin qu'ils puissent se les approprier.

Mise en œuvre opérationnelle.

- Les IPEP qui seront les acteurs principaux de la mise en œuvre des engagements pris seront dotés de moyens matériels et humains afin de leur permettre d'exercer efficacement leurs tâches. Ils seront le premier relais avec les COGES des écoles sélectionnées pour faire partie de la deuxième phase du projet ;

- Des tableaux de bord de suivi des activités du projet seront remplis au niveau de chaque IPEP et consolidés au niveau du projet.

R2 Répliquer les activités du PREB dans une autre province prioritaire

Afin de continuer à soutenir les efforts du gouvernement, le PREB pourrait engager des activités dans une autre province prioritaire du pays sur la base des enseignements tirés du PREBatha.

Le choix de la province choisie pour une réPLICATION du projet se fera en fonction des priorités de la DDC au Tchad en privilégiant les provinces où la DDC dispose déjà de projets.

La plupart des recommandations sur la **mise en œuvre opérationnelle** de la partie précédente (R1) s'appliquent pour la réPLICATION des activités dans une autre province.

Concernant les objectifs et activités

R2.1 : Un meilleur équilibre entre les activités de construction et d'équipement et celles liées à la mobilisation sociale. Le PREBatha est principalement un projet de « génie civil ». Un équilibre entre les composantes du projet doit permettre de combiner (i) des infrastructures adaptées (ii) un renforcement de la formation des enseignants et un accompagnement dans les pratiques pédagogiques et (iii) des actions en direction des communautés, villageoises ou urbaines, afin de mieux ancrer l'école dans son environnement et donner les moyens aux APE de participer à la gestion de l'école et non plus seulement à l'entretien des bâtiments.

Mise en œuvre opérationnelle :

- Sont concernés la DDC, le MENPC, l'opérateur et les autorités locales déconcentrées et responsables communautaires.

Lors de l'étude préalable du projet dans une province, un premier bilan des besoins « essentiels » de l'école en matière d'infrastructures, d'équipement, de formation et de renforcement des capacités des communautés permettra d'établir un juste équilibre entre les différentes activités du projet.

R2.2 : Mieux cibler les écoles choisies pour l'intervention. Identifier éventuellement les écoles qui auraient besoin d'appui complémentaire (sur la base d'une carte scolaire rationalisée qui prend en compte les écoles prioritaires en fonction de leur besoins et/ou de leurs performances). Il s'agit également de raisonner en termes d'offre scolaire complète qui présente une offre éducative complète du CP1 au CM2. Conformément à la carte scolaire, le projet d'école devra prendre en compte la capacité d'y affecter les enseignants nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Mise en œuvre opérationnelle sont concernés : idem que R2.1

- Comme indiqué dans les recommandations de mise en œuvre opérationnelle R2.1 et R2.2, une étude préalable devra permettre de mieux cibler les interventions en fonction des perspectives tracées dans la carte scolaire (offre complète d'éducation de base dans un bassin scolaire déterminé) et des engagements des populations de mettre et maintenir les enfants à l'école et des autorités d'affecter les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Un atelier régional viendra confirmer les perspectives et les engagements des parties et tracer les actions prioritaires.

R2.3 : Renforcer/généraliser l'électrification solaire des écoles. L'Afrique en général et le Tchad en particulier présentent un grand retard en matière d'électrification. Equiper les écoles peut à la fois représenter un symbole fort sur la place de l'école dans le développement du pays et en même temps favoriser les apprentissages.

Mise en œuvre opérationnelle :

- En lien avec le Ministère, un plan d'électrification solaire des écoles sera proposé aux écoles concernées par le projet. Ce plan d'électrification sera assorti activités spécifiques permises par cette nouvelle fonctionnalité. En lien avec le projet IFADEM des accès TICE seront également proposés aux écoles.

R2.4 : Avoir une présence rapprochée dans les écoles. Appuyer davantage les Inspecteurs Pédagogiques de l'Enseignement Primaire (IPEP) qui sont la cheville ouvrière de l'ensemble du dispositif éducatif et qui peuvent être un relais efficace pour la mise en place des réformes ; les IPEP sont actuellement appuyés en moyens de déplacement par le ProQEB mais ils ne disposent que de très peu de moyens pour faciliter d'analyse et le pilotage (ordinateurs, accès à l'électricité solaire). Les IPEP et les SAP sont un moyen de permettre aux écoles reculées et aux enseignants de sortir de leur isolement et de partager à la fois expériences et leurs problèmes.

Le projet pourrait mobiliser des agents d'une ONG locale pour appuyer l'UNICEF dans le suivi rapproché des écoles.

Mise en œuvre opérationnelle :

Sont concernés la DDC et l'opérateur.

- Dès le début le projet doit pouvoir s'appuyer sur des relais locaux permettant un contact rapproché avec les écoles et les communautés. Les premiers relais de proximité seront les Animateurs Pédagogiques et les IPEP, ils seront autant que possible appuyés par des ONG locales identifiées pour assurer cette présence locale.

R2.5 : Etablir une carte de formation inscrite dans un plan de formation provincial. S'assurer que les formations sont en rapport direct avec les besoins effectifs et qu'une utilisation des contenus de la formation a lieu dans les meilleurs délais (salles informatiques, bibliothécaires, etc.). Ces formations pourront (comme c'est le cas actuellement de mini stages organisés par le ProQEB) se faire de manière participative dans le contexte où l'apprenant est un acteur de sa formation. Cela pourra aussi avoir un effet pédagogique bénéfique sur les pratiques des enseignants en classe. La complémentarité entre les programmes officiels et l'approche du ProQEB devra être systématique sous la supervision et l'autorité du CNC et du DPEN.

Mise en œuvre opérationnelle :

Sont concernés la DDC l'opérateur et le MENPC au niveau central et déconcentré.

- Comme indiqué dans la recommandation 1.4 il sera proposé aux enseignants une carte de formation permettant de mieux cibler les besoins de formation et de mesurer les effets de ces

formations sur la qualité des enseignements et de la gestion de la classe et sur les résultats des élèves.

R2.6 : Faire des ENIB et des CDFCEP des centres de ressources éducatives. Il apparaît que pour encore quelque temps, compte tenu du nombre important d'instituteurs déjà formés par les ENIB et qui ne sont pas en activité²⁶, le rôle des Ecoles de formation devrait être axé sur les formations complémentaires et le recyclage des enseignants (y compris les MCs) et des personnels d'encadrement (IPEP, AP) en activité afin de valoriser les infrastructures et équipements existants. Ces centres de ressources pourront être un lieu d'apprentissage et de travaux de recherche permettant un accès et une utilisation de l'outil informatique et des plateformes numériques (IFADEM) afin de favoriser les pratiques pédagogiques et la remontée d'informations nécessaires au pilotage du système ;

Mise en œuvre opérationnelle (idem R2.5) :

- Etablir un état des lieux des CDFECP et de l'ENIB provinciale afin de les redynamiser et les rendre opérationnels.

R2.7 : Définir les termes d'un partenariat constructif avec IFADEM qui bénéficie déjà d'un financement de la DDC et qui intervient dans 3 provinces (Mayo Kebbi Ouest, Guéra, Ouaddaï) avec un projet d'extension de ses activités dans 4 autres (Batha, Mandoul, Moyen Chari, Wadi Fira). L'IFADEM pourra apporter son expérience et son savoir-faire pour la formation des enseignants avec l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication appliquée à l'Education (TICE)

Mise en œuvre opérationnelle :

- Cf recommandation R1.4.

R3 Mise en œuvre et la gestion du projet (ces recommandations s'appliquent aussi bien pour la poursuite du projet dans le Batha que pour la réPLICATION dans une autre province).

R3.1 : L'opérateur du projet (actuellement UNICEF) sera sélectionné pour sa capacité de mettre en œuvre le projet et devra se conformer au cahier des charges contenu dans le document de projet.

Mise en œuvre opérationnelle :

Pour la DDC le choix de l'opérateur du projet se fera sur la base d'un cahier des charges clairement identifié et en fonction de ses capacités de mise en œuvre mais aussi de sa présence sur le terrain.

R3.2 : Les modalités de suivi et compte rendu devront nécessairement se faire conformément aux modalités du cahier des charges et les documents devront respecter le cadre établi à cet effet et permettre d'assurer le suivi du projet. La capacité d'avoir un suivi budgétaire des activités est hautement souhaitable ;

Mise en œuvre opérationnelle :

- Le suivi du projet sera effectué conformément au document de projet et sur la base des compte rendus réguliers un comité technique (composé de la DDC de l'opérateur et du référent du projet au MENPC se réunira régulièrement.

²⁶ 25.000 environ

R3.4 : L'opérateur devra assurer une présence effective sur place avec la mise en place d'une antenne au niveau provincial et des relais (ou correspondants) au niveau départemental (un lien avec une ONG locale serait souhaitable) ;

Mise en œuvre opérationnelle :

- Le contact local de l'opérateur assurera la liaison avec le projet afin de s'assurer que les bénéficiaires du projet soient associés à travers le Comités de Gestion ou les IPEP à la préparation des activités du projet.

R3.5 : Les activités devront faire l'objet de fiches descriptives de l'activité permettant à la fois d'en suivre l'exécution et de définir ex ante les modalités et le calendrier de mise en œuvre. Ces fiches descriptives seront conçues et partagées avec les bénéficiaires afin de mieux les associer à la mise en œuvre. Elles serviront également à l'établissement d'un tableau de bord du projet régulièrement remplies et mises à jour afin de suivre les activités.

Mise en œuvre opérationnelle :

- Les fiches descriptives d'activité seront régulièrement remplies et mises à jour en lien avec les bénéficiaires.

R3.6 : L'opérateur devra assurer une communication externe et interne du projet permettant à la fois de mieux associer tous les acteurs et bénéficiaires du projet de mieux être impliqués et de mieux faire connaître le projet.

Mise en œuvre opérationnelle :

- L'opérateur sera chargé d'informer régulièrement tous les partenaires du déroulement des activités du projet.

R4 Recommandations à portée générale

Ces recommandations ne concernent pas le seul projet PREBatha mais l'ensemble du secteur de l'éducation, elles devront s'appliquer dans le cadre du dialogue politique mené par la DDC et les partenaires du GLPE avec les autorités nationales.

Ces recommandations ne font pas l'objet de consignes de mise en œuvre opérationnelle.

R4.1 : L'annuaire scolaire est un outil précieux de pilotage et contient un grand nombre d'informations, il **gagnerait à être pleinement utilisé par l'ensemble de la chaîne éducative** notamment pour améliorer la carte scolaire et analyser la situation éducative. De tableaux de bord et des modalités de partage de cet annuaire entre les planificateurs et les autres cadres locaux du MENPC peut permettre d'en tirer des enseignements.

R4.2 : Prendre en compte la question des écoles à cycle incomplet ainsi que le problème des enfants qui quittent prématurément l'école.

R4.3 : Appuyer la mise en place d'une stratégie de suivi régulier des acquis scolaires afin d'apporter des réactions plus rapides et renforcer les compétences professionnelles des enseignants.

8. Conclusion

Après plus de quatre ans d'activité et dans un contexte marqué par des contraintes externes (COVID19, événements climatiques...) un environnement national jusqu'à présent défavorable et encore incertain le projet a pu réaliser la plupart des activités prévues dans le cadre de résultat.

Malgré cela, malgré une légère amélioration de l'accès en première année, les objectifs globaux ne sont pas atteints et le système éducatif dans le Batha ne permet qu'à une très faible part des enfants de la province de disposer d'un bagage suffisant pour devenir des acteurs du développement de leur pays dans le contexte mondial où l'éducation est un atout indispensable.

Des aménagements sont proposés afin que le projet prenne davantage en compte les préoccupations des communautés et cible mieux les écoles afin d'offrir un cycle complet et que l'objectif de la qualité des apprentissages pour tous les enfants fasse l'objet d'engagements pris par toutes les parties en présence.

L'essentiel des constats et recommandations de la présente évaluation a fait l'objet d'un échange avec l'UNICEF et les recommandations correspondent à ces échanges.

ANNEXES

Annexe 1 : Résumé exécutif

Annexe 3 : Liste des acronymes

Annexe 4 : Indicateurs et réalisations par composante

Annexe 5 : Cadre de résultats

Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 7 : Chronogramme de la mission

Annexe 1 : Liste des acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
AME	Association des mères d'élèves
APE	Association des parents d'élèves
CDFCEP	Centre départemental pour la formation continue des enseignants du primaire
CE	Cours élémentaire
CHF	Franc suisse
CM	Cours moyen
CNC	Centre national des curricula
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'éducation
COPIL	Comité de pilotage
CP	Cours préparatoire
DAPCS	Direction de l'analyse, de la prospective et de la carte scolaire
DDC	Direction du développement et de la coopération
DEF1	Direction de l'enseignement fondamental 1
DFE	Direction de la formation des enseignants
DPEN	Délégation provinciale de l'éducation nationale
EdM	Enfants du Monde
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
GPE/PME	Partenariat Mondial pour l'Education
IDEN	Inspection (inspecteur) départementale de l'éducation nationale
IPEP	Inspection (inspecteur) pédagogique de l'enseignement primaire
MC	Maître communautaire
MENPC	Ministère de l'Éducation nationale et de la promotion civique
ONG	Organisation non gouvernementale
PASEC	Programme d'analyse du système éducatif de la CONFEMEN
PIB	Produit intérieur brut
PIET	Plan intérimaire de l'éducation du Tchad
PREAT	Projet de Renforcement de l'Education et de l'Alphabétisation au Tchad
PREB	Programme de renforcement de l'Education de Base
ProQEB	Programme pour la promotion de la qualité de l'éducation de base au Tchad
Prodoc	Document de projet
PTF	Partenaire technique et financier
TAP	Taux d'accès au primaire
TBA	Taux brut d'accès
TBS	Taux brut de scolarisation
TICE	Technologie de l'information et de la communication en éducation
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance

Annexe 2 : Questions d'évaluation

Questions d'évaluation	
Pertinence	<p>Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles adaptées aux besoins du secteur éducatif du Tchad et des deux provinces ?</p> <p>Concernant l'axe 1 (amélioration des conditions d'éducation) Les interventions du projet apparaissent adaptées à une partie des besoins du secteur éducatif au Tchad que ce soit dans la province du Batha ou dans la ville de N'Djamena. Les constructions de salles de classe, latrines, points d'eau, l'électrification de certaines écoles, la construction/réhabilitation des ENIB d'Ati et de N'Djamena ainsi que la construction/réhabilitation des CDFCEP dans le Batha et à N'Djamena permettent de consolider l'offre éducative en complément des réalisations du PREAT compte tenu du déficit important en infrastructures éducatives durables dans la province du Batha. Concernant la réhabilitation de l'ENIB de N'Djaména, là aussi les infrastructures étaient fortement dégradées et insuffisantes.</p> <p>Toutefois en prenant en considération la situation extrêmement dégradée du secteur de l'enseignement primaire cette contribution à l'amélioration de l'offre éducative a été confrontée aux aléas du COVID, aux aléas climatiques (inondations dans le sud de la province) et aux incertitudes concernant le sort des enseignants (paiement et multiples affectations depuis le début du projet en 2019). Des salles de classes ont ainsi été construites et des centres de formation équipés sans avoir la garantie que les élèves et les enseignants puissent être présents dans les écoles et les centres de formation. La réponse du projet est une réponse partielle à la crise éducative que connaît le Tchad qui est liée à des causes plus profondes (gouvernance du système, débouchés scolaires, sensibilisation des populations qui ne se reconnaissent pas dans l'éducation).</p> <p>Concernant les axes 2 et 3 (améliorer les conditions de formations des enseignants et les conditions d'apprentissage dans les écoles)</p> <p>Cette amélioration des infrastructures, des équipements et du matériel pédagogique est un facteur déterminant de la qualité des apprentissages.</p> <p>Là aussi, cette amélioration des conditions a été confrontée à (i) une crise sanitaire et (ii) la condition des enseignants évoquée plus haut qui a amoindri la portée de cette amélioration.</p>
Dans quelle mesure le projet répond-t-il aux attentes et besoins des groupes cibles ?	En consolidant l'offre éducative le PREBatha contribue à répondre partiellement aux attentes des populations du Batha. Toutefois la demande éducative des populations doit être encore stimulée à travers des actions de sensibilisation et apporter des éléments concrets qui démontrent que le système éducatif est en mesure de

	<p>répondre aux attentes profondes des populations. Afin de rendre l'éducation plus accessible il conviendrait de pouvoir offrir aux populations cibles une offre éducative complète (la plupart des écoles sont à cycle incomplet particulièrement les écoles communautaires) ce qui conduit un bon nombre d'enfants à abandonner l'école de manière précoce²⁷.</p>
Quelle est la valeur ajoutée par le projet dans les différents domaines couverts selon les parties prenantes en comparaison avec d'autres initiatives ?	Compte tenu du retard dans la réalisation du projet, des facteurs ayant nui à l'opérationnalisation du projet et de l'insuffisance des outils de suivi (manque d'analyse systématique des résultats du cadre logique) il est difficile d'analyser la valeur ajoutée effective du projet en ce qui concerne les infrastructures et les équipements et la formation des enseignants.
Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'amélioration du secteur éducatif au Tchad	Le projet a contribué à l'amélioration du secteur éducatif mais cette contribution reste faible. La situation du secteur de l'éducation primaire dans la province du Batha est critique tant en ce qui concerne l'accès que la capacité de porter un nombre significatif d'enfants à un niveau d'éducation suffisant en fin de primaire. Les apports du projet auraient pu être significativement augmentés si le projet avait été accompagné par une meilleure implication de tous les acteurs et par une amélioration de la gouvernance de tout le secteur.
Cohérence	
Cohérence interne : Dans quelle mesure le projet est compatible avec les autres interventions de la coopération suisse au Tchad et avec son cadre stratégique ?	Les interventions de la coopération suisse au Tchad contribuent à améliorer les services de base à destination des populations qui en sont les plus éloignées. En ce sens le projet est non seulement compatible mais également en étroite cohérence avec les autres interventions de la coopération suisse au Tchad qui cible les populations les plus pauvres et les provinces défavorisées. De plus le projet comporte une partie importante ciblant les filles à l'école ainsi que l'hygiène scolaire. Le projet intervient en synergie et complémentarité avec le programme ProQEB également financé par la DDC.
Cohérence externe : Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec les interventions d'autres acteurs du développement et de l'humanitaire ; dans quelle mesure cette intervention est-elle compatible avec le GLPE au Tchad ?	Le PREBatha intervient en complément des actions menées par le PREAT (financé par le PME). Il s'agit donc d'une action concertée avec le Groupe Local de Partenaires de l'Education (GLPE) au Tchad qui a conduit à un partage des tâches permettant ainsi au PREAT de se redéployer dans d'autres provinces jugées également prioritaires. Dans la province du Batha le projet intervient en cohérence avec les actions du PROQEB à travers l'utilisation des matériels didactiques développés par le PROQEB et les actions menées en direction des APE/AME.

²⁷ Ce n'est pas la seule raison des abandons scolaires mais cela y contribue

En quoi le PREBatha représente-t-il une contribution à la mise en œuvre des politiques existantes ?	Le PREBatha contribue à la mise en œuvre des politiques existantes et conformément à la politique de la DDC, la mise en œuvre du projet se fait sous le contrôle des autorités administratives, le MENPC ayant la maîtrise d'ouvrage du projet, l'opérateur UNICEF exerçant une maîtrise d'ouvrage déléguée.
Quelle est la capacité du PREBatha à influencer les politiques en faveur de l'éducation ?	A travers les cadres de concertation, le comité de pilotage, les cadres de résultats montrant l'évolution du système éducatif et le dialogue politique le PREBatha dispose d'une capacité de pouvoir influencer les politiques en faveur de l'éducation. Les conclusions des rapports du PREBatha et des autres projets/ programmes doivent nourrir ce dialogue et attirer l'attention des décideurs sur des points comme : l'affectation des personnels, le paiement des enseignants (MC), les comptes rendus des écoles. Il semble que les réponses du Ministère aux interrogations et remarques formulées lors des comités de pilotage aient été très factuelles et qu'elles n'aient pas eu d'incidence sur l'ensemble de la politique éducative. Les questions fondamentales concernant la présence effective des enseignants dans les classes, le paiement des maîtres communautaires (MC) et le pilotage au niveau local du secteur (carte scolaire, calendrier scolaire) restent un frein au bon fonctionnement de la chaîne éducative.
Efficacité	
Dans quelle mesure les résultats du projet ont-ils été atteints ou sont sur le point de l'être du point de vue quantitatif et qualitatif sur chacune des composantes ? Comment l'approche CSPM a été appliquée ? dans quelle mesure des retards dans la mise en œuvre des activités ont eu lieu ? Si oui, quelle influence cela a-t-il eu sur la conduite et le déroulement du projet ?	Les résultats physiques sont en cours d'achèvement au niveau quantitatif. Des retards ont été constatés du fait de carences des entreprises soumissionnaires de marchés et des bureaux de contrôle ce qui a été une des raisons ayant conduit au report d'un an de la clôture du projet. Des difficultés ont été observées au niveau de la chaîne pédagogique, notamment au niveau de certains IPEP qui sont pourtant au cœur de la chaîne éducative assurant le lien entre les IDEN/DPEN et les animateurs pédagogiques qui sont au plus près du vécu des enseignants. Ils couvrent souvent des secteurs très étendus et disposent pas des moyens de remplir efficacement leur rôle.
Quels sont les principaux écarts entre les prévisions et réalisations et comment s'expliquent-ils ?	Les causes de retard du projet sont multiples : <ul style="list-style-type: none"> - L'épidémie du COVID ; - La difficulté de recruter des entreprises capables de réaliser les travaux dans leur totalité et dans les délais prévus ; - La faible qualité des prestations du bureau de contrôle des travaux qui a laissé passer de nombreux défauts ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Retards dans le démarrage des cours liés aux absences/affectations d'enseignants de leur poste et parfois fermeture ou interruption des activités scolaires dues au COVID 19 et aux travaux agricoles (Fitri) ; - Les mouvements de grève des enseignants en 2023. <p>Globalement les réalisations du projet seront conformes aux prévisions grâce au report d'un an de la clôture du projet.</p>
Quels sont les principaux effets du projet à ce jour ? les écoles bénéficiaires fonctionnent-elles réellement ?	<p>Les classes fonctionnelles permettront d'accueillir les enfants qui se présentent à l'école. Toutefois il s'agit d'un élément nécessaire mais pas suffisant pour la tenue des classes. Les facteurs indispensables sont la présence des enseignants, l'accès à l'eau, l'existence de cantines scolaires et d'une manière général la gestion de l'école. La perspective d'avoir à disposition un cycle scolaire complet dans l'école est également un facteur important de rétention des élèves. Les dernières statistiques scolaires montrent bien une amélioration de la fréquentation dans les premiers niveaux mais on constate une baisse significative à partir de la troisième année du primaire. Il n'est pas possible d'évaluer à ce stade du projet les effets des formations et de la fourniture d'intrants pédagogiques sur la fréquentation scolaire ainsi que sur les performances des élèves (et des enseignants).</p>
Quels sont les premiers effets au niveau des engagements de l'Etat ?	<p>Des décisions ont été prises concernant l'affectation des enseignants qui relève désormais de l'Académie. Mais cela ne semble pas pour l'instant régler le problème de la fixation des enseignants formés par le PREBatha qui peuvent se retrouver hors de la zone du projet.</p> <p>Les autorités locales et nationales partagent l'avis que le calendrier scolaire doit être aménagé pour mieux tenir compte des contraintes locales (inondations, saison culturelle, pastoralisme qui déplace des groupes entiers de population). Une décision en ce sens (tout en respectant certaines limites comme la date de fin d'année) serait un signe du rapprochement de l'école des préoccupations des familles.</p>
Quelle analyse font les consultants de la stratégie de monitoring du projet et est-elle axée sur la mesure des effets ? est-elle maîtrisée par les acteurs impliqués dans le suivi (points focaux, ENIB, CDFCEP, DPEN) ?	<p>L'UNICEF a mis en place une équipe de 10 personnes (dont certaines à temps partiel dont deux personnes à N'Djaména) pour suivre et coordonner le projet</p> <p>Une personne est basée à Mongo et assure le suivi sur place.</p> <p>Le monitoring du projet a accusé une faiblesse au niveau des comptes-rendus (un seul rapport d'exécution technique conforme aux standards du projet en 2021) ainsi qu'un manque de standardisation du suivi du cadre de résultats. Le manque d'association des bénéficiaires eux-mêmes n'a pas permis d'anticiper certains problèmes (salles non occupées, distribution de davantage de lampes solaires que de bénéficiaires ...). Ces problèmes auraient pu être évités grâce à une meilleure implication et communication de tous les acteurs locaux.</p>

<p>Quels changements de contexte (cadre légal, situation politique et sécuritaire, dispositif institutionnel, chocs économiques, pandémie COVID-19) ont-ils ou sont-ils susceptibles d'affecter l'exécution du projet et ses résultats ? Comment le projet a-t-il réagi ?</p>	<p>Le contexte sécuritaire et les contraintes de circulation liées au COVID 19 ont été des éléments qui ont pénalisé la mise en œuvre du PREBatha.</p> <p>Le projet conformément à une règle fixée par les Nations Unies a réagi par l'utilisation de 2 véhicules pour des missions de suivi entraînant des surcoûts et limitant la capacité de déplacement des agents chargés de faire le suivi.</p> <p>De plus les difficultés de circulation liées au débordement du Batha dans le Fitri ainsi que les activités agricoles pendant la période de décrue limitent la fréquentation scolaire et l'administration du système éducatif.</p>
<p>Jusqu'à quel point le projet a aussi amélioré l'accès à l'éducation des enfants de la province du Batha ?</p>	<p>Les taux qui décrivent la scolarisation primaire ont progressé entre 2020 et 2023 : le TBS est passé de 38,4% à 43,7% en 2023, le taux d'accès au primaire est passé de 66,8% à 73,6%, le taux d'achèvement de 10,9% à 11,4%. Toutefois pour ces taux les objectifs cibles (respectivement 48%, 74% et 16%). On constate une stagnation entre 2022 et 2023, sauf pour le taux d'achèvement des filles qui passe de 9,8% en 2022 à 11,4% en 2023.</p> <p>Les activités du projet ne sont pas seules à concourir à l'atteinte de ces objectifs (d'autres projets et programme comme le ProQEB par exemple y contribuent). Les retards dans le démarrage d'activités comme les constructions de classes sont une des explications. La mise en place de mesures spécifiques pour les filles (formation des enseignants et des parents sur la gestion de l'hygiène féminine) a participé au maintien des filles à l'école, alors que dans le même temps beaucoup de garçons étaient tentés de quitter l'école pour exercer une activité professionnelle (avec leurs parents ou dans les mines d'or dans le nord)</p>
<p>Jusqu'à quel point le projet a contribué à améliorer l'égalité des genres au niveau des écoles en termes d'accès et d'apprentissage des enfants ?</p>	<p>Les indicateurs montrent que les filles restent moins que les garçons dans le système scolaire. Ce phénomène s'accentue avec la progression dans les niveaux CE et CM. Les mesures ciblant spécifiquement les filles à l'école (formation et sensibilisation à l'hygiène menstruelle, kits solaires pour les filles formation des AME toilettes sexo-spécifiques) sont autant de mesures qui peuvent rendre l'école plus accueillante aux filles fréquentant l'école et rassurer les parents. A ce jour, les indicateurs ne montrent pas de nette évolution dans le sens du maintien des filles à l'école. Le projet ne dispose pas d'instruments de mesure sexo-spécifique des résultats scolaires en cours de scolarité.</p>
<p>Quelle analyse est faite sur l'efficacité du suivi post-formation des enseignants devant permettre à terme d'apprécier les effets des formations pédagogiques et les politiques éducatives du pays ?</p>	<p>Le suivi de la formation des enseignants assuré par les CDFCEP et les animateurs pédagogiques aurait été plus efficaces si la chaîne pédagogique et administrative, notamment les IPEP, étaient bénéficiaires des appuis du projet et des activités de formation. De plus les retards dans la réalisation des infrastructures, les équipements et la livraison de matériel (matériel informatique, supports pédagogiques, documentation) ont conduit à un</p>

	décalage entre la formation des personnels utilisateurs avec un risque de perte des bénéfices de ces formations (formations des bibliothécaires des centres de documentation des salles TICE, etc.)
Efficience	
Dans quelle mesure les ressources matérielles et humaines engagées dans la formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation du projet ont été : <ul style="list-style-type: none"> - Suffisantes (en termes de quantité) par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ? - Adéquates (en termes de qualité) par rapport aux résultats escomptés ? - Déployées à temps 	Les ressources matérielles et humaines engagées dans le projet ont permis l'amélioration du projet par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés dans la province du Batha. Le suivi du projet par l'UNICEF a mobilisé 10 personnes à temps partiel (dont trois personnes basées à Mongo) assistées ponctuellement par d'autres collègues. Dans les faits, hormis les missions techniques de supervisions des constructions et les missions de suivi venant de N'Djaména, l'essentiel du suivi du projet sur le terrain a été réalisé depuis Mongo où l'UNICEF dispose d'un bureau. Compte tenu de l'étendue de la province et de l'obligation faite aux agents de l'UNICEF d'effectuer les missions à deux véhicules, le suivi au quotidien et les relations avec les principaux acteurs locaux a souffert de manque de moyens. De plus l'élaboration d'un tableau de bord destiné au suivi du projet ainsi qu'à toute la chaîne administrative de la Délégation Provinciale du Batha aurait amélioré les conditions de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du projet. Ces tableaux de bord améliorant la gouvernance du système pourraient permettre une meilleure efficience des moyens mis en œuvre.
Quels sont les principaux facteurs ayant influencé le rapport coût/efficacité de la mise en œuvre du projet ?	Difficultés d'accès dus aux distances et aux problèmes sécuritaires ayant entraîné de contraintes additionnelles. Faiblesse structurelle et opérationnelle des opérateurs locaux. Etendue de la province et forte dispersion des écoles rendant les déplacements plus difficiles et plus coûteux.
Quelles sont d'autres stratégies qui pourraient être adoptées pour atteindre les mêmes résultats mais à un coût moindre ?	Il aurait sans doute été profitable d'associer dès le départ du projet des acteurs locaux et les communautés villageoises et de quartier dans le suivi des activités. Ce qui ne peut se faire qu'à condition de pouvoir les identifier et de sécuriser leur contribution au suivi du projet.
Quelle est la performance de la gestion du projet (management et gestion des partenariats et des ressources humaines, suivi financier y compris détection des problèmes) ?	Au regard du budget alloué à la mise en œuvre du projet les résultats devraient garantir la gestion des partenariats, des ressources humaines et suivi financier. Mais L'incapacité financière de certaines entreprises attributaires du marché, l'insuffisance de suivi technique des bureaux de contrôle dans le contrôle qualité des travaux de construction des infrastructures scolaires et administratives, l'insuffisance de suivi pédagogique ainsi que celle des enseignants qualifiés constituent les principaux problèmes de gestion. Malgré la bonne connaissance du terrain par l'UNICEF, ses contraintes organisationnelles et financières internes ont pu rendre l'identification et la résolution des problèmes plus difficiles.

	Il n'a pas été possible d'avoir accès au suivi budgétaire du projet et la mission ne peut se prononcer sur la question de la gestion des ressources financières.
Dans quelle mesure le dispositif de suivi, d'accompagnement et d'auto-évaluation mis en place est-il adéquat et a-t-il été réalisé tel que prévu ? Dans quelle mesure ce système permet-t-il de suivre le développement des effets tels que le développement des capacités des acteurs formés et le niveau d'apprentissage des élèves ?	<p>Il y a lieu de mettre en place un cahier de charge simplifié et standardisé de gestion et suivi du projet (sur la base des documents du Prodoc cadre logique, cadre de résultats) pour améliorer l'auto-évaluation au niveau de chaque acteur et une meilleure circulation de l'information. Il n'a pas été possible de consulter ce type de documents, s'ils existent, malgré plusieurs demandes, les documents fournis étant davantage des documents ad hoc répondant à un besoin de communication ou de préparation d'un comité de pilotage ou d'un document à l'usage de la DDC.</p> <p>Il n'a pas été possible de consulter des documents permettant de suivre le développement des capacités des acteurs et l'amélioration du niveau des élèves.</p>
Les activités sont-elles menées en coordination/coopération avec d'autres acteurs locaux, provinciaux et nationaux agissant sur la problématique d'éducation de qualité ? Des échanges d'expériences menées dans ce cadre ont-ils été valorisés ? si oui, comment ?	<p>Les responsables à tous les niveaux (national, provincial et local) coopèrent dans la mise en œuvre des activités. Mais il y a nécessité d'un responsable du projet de proximité dans la province, bien qu'il y ait une descente régulière du chargé de programme sur le terrain depuis Mongo.</p> <p>Le projet a eu une bonne collaboration avec le ProQEB, il n'a pas été mentionné de collaboration avec d'autres acteurs locaux.</p> <p>Au niveau national, le projet a pu tenir le GLPE informé de l'avancement des activités lors des réunions régulières de ce groupe.</p> <p>La collaboration avec le ProQEB a été satisfaisante. Enfants du Monde dispose d'une bonne connaissance du terrain et peut être un acteur important pour les questions de la qualité de l'éducation, de tableaux de bord ainsi que de mobilisation de ressources et de renforcement des populations (AGR).</p> <p>La question de la complémentarité de l'approche du ProQEB par rapport au curriculum officiel (manuel étoile) semble être résolue pour de nombreux acteurs et doit être définitivement tranchée au niveau du CNC et du MENPC.</p>
Le projet seul est-il suffisant pour atteindre les objectifs préfixés ?	<p>Les besoins d'éducation et l'ampleur des défis auxquels est confrontée l'éducation dans la province du Batha sont trop importants pour être pris en charge par un seul projet et obtenir des résultats probants.</p> <p>Chaque acteur de la chaîne éducative (MENPC et démembrements, autorités locales, partenaires de développement, société civile, enseignants, parents d'élèves...) a la responsabilité d'assumer son rôle dans le bon fonctionnement du système éducatif.</p>

Durabilité	
Dans quelle mesure existe-t-il des indications du gouvernement après la fin du financement du projet par la DDC en ce qui concerne par exemple l'allocation de fonds à certaines activités, la capacité technique, l'appropriation, les ressources humaines disponibles ?	<p><u>Sur le plan du financement</u> : Comme cela a déjà été relevé, le gouvernement n'a pas jusqu'à ce jour été en mesure d'allouer les ressources nécessaires au fonctionnement « minimum » (affectation de personnel et paiement des salaires des enseignants en poste) du système éducatif dans le Batha. Les trois quarts des enseignants du Batha sont des MC payés par les parents l'élèves. De nombreuses affectations de personnel se font sans prendre en considération les impératifs locaux. Ceci a considérablement nuit au bon fonctionnement et à la durabilité du projet. Il y a peu d'indications que les moyens suffisants de fonctionnement des corps d'appui et de contrôle soient également disponibles (et envisagés) sur ressources nationales ce qui nuit à la durabilité des projets tels que le PREBatha.</p> <p><u>Sur le plan des capacités techniques</u> : les capacités techniques existent dans le MENPC et tout au long de la chaîne éducative. Toutefois l'utilisation de ces capacités techniques serait optimisée si la gouvernance du système était améliorée en les mobilisant de manière adéquate et en mettant en place des tableaux de bord permettant aux décideurs à tous les niveaux de procéder à un suivi et un partage d'information.</p>
La mesure dans laquelle les facteurs contextuels (par exemple la législation, la politique, la situation économique, les demandes sociales) sont propices à la poursuite des activités menant à des résultats. La répartition des responsabilités entre UNICEF, services centraux et déconcentrés du Ministère en charge de l'Education et les partenaires locaux dans le partage des activités a-t-elle contribué à la pérennisation des cations ?	<p>Des engagements politiques ont été pris par les autorités du Tchad notamment dans le cadre du dialogue avec le Partenariat Mondial pour l'Education et avec les instances telles que la CONFEMEN et la Francophonie ainsi qu'avec les agences des Nations Unies Banque Mondiale, UNESCO, UNICEF et avec les partenaires techniques et financiers au Tchad. Un pacte de partenariat avec l'ensemble des partenaires du secteur éducatif du Tchad a été élaboré par les autorités. L'application de ce pacte permettrait sans doute de mettre en œuvre la réforme prioritaire permettant de donner une impulsion au secteur de l'éducation et enrayer la dégradation des résultats observés.</p> <p>Il reste à mettre en pleine adéquation les textes législatifs et réglementaires avec ces engagements et d'appliquer ces textes afin d'obtenir les résultats d'une scolarisation universelle de qualité.</p> <p>Les autorités du MENPC au niveau central et déconcentré doivent en premier lieu assumer leur part de responsabilité en fixant le cadre de la scolarisation universelle et en le faisant appliquer (comme c'est le cas dans la sous-préfecture de Koundjourou). C'est à cette condition que les partenaires pourront efficacement apporter leur concours.</p>
Est-ce que les facteurs de risque (notamment en termes de viabilité/durabilité) qui pourraient mettre	Certains risques tels qu'une épidémie (COVID19) ou des chocs externes (afflux de réfugiés aux frontières) ainsi que les risques climatiques (crues, sécheresses) s'imposent à tous les projets ainsi qu'à l'administration. Toutes leurs conséquences sont difficiles à prévoir.

le projet en difficulté ou en péril les résultats obtenus par le projet et sa pérennité sur le long terme ont-ils été identifiés ? Est-ce que les solutions de contournement ou de substitution ont été envisagées ?	Les acteurs du projet chacun à leur niveau ont tenté de leur mieux de les assumer en fonction de leur capacité de réaction. La pérennité du projet sur le long terme dépend de deux facteurs sur lesquels il est possible d'agir pour garantir la pérennité sur le long terme : (i) l'appropriation du projet par la population et (ii) les mesures de sauvegarde mises en place par les autorités.
Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies du désengagement et durabilité ?	Les mesures à adopter pour accompagner les stratégies de désengagement concernent : (i) un cadre réglementaire stable adapté et appliqué selon une bonne gouvernance ; (ii) un mécanisme de compte rendu et de redevabilité à tous les niveaux (tableaux de bord) ; (iii) une forte implication des communautés à la base. Le tout étant accompagné par des engagements forts au niveau national concernant la priorité donnée au secteur de l'éducation. Le financement de l'école est tributaire (i) du maintien (dans le cas du Tchad il s'agit d'un renforcement) du financement du secteur par l'Etat mais aussi (ii) de la capacité des populations et des autorités locales à assurer certaines activités de fonctionnement de l'école (entretien, cantine scolaire, fournitures scolaires) et pour cela il convient de permettre aux APE et collectivités locales de disposer de moyens pour faire face à ces charges.
Quelles sont les dispositions prises par le projet pour encourager la capitalisation, tant au niveau des méthodes que des outils et contenus développés ?	A ce jour peu de mesures ont été prises pour assurer la capitalisation que ce soit au niveau des méthodes, des outils ou des contenus. Le ProQEB a mis en place des groupes permettant de valoriser les acquis transmis par le projet en direction des agents du MENPC, et des appuis aux APE/AME à travers des activités génératrices de revenus afin de contribuer au financement du coût de l'école. L'intervention prochaine du programme IFADEM dans la province sera aussi une occasion de renforcer les capacités des enseignants et encadreurs pédagogiques dans la province.
Le projet seul est-il suffisant pour atteindre les objectifs préfixés ?	Compte tenu de la multiplicité des acteurs et de la complexité des facteurs qui entrent en jeu pour obtenir une éducation de qualité, il ne semble pas réaliste de penser qu'un seul acteur (en appui à l'acteur principal qu'est le MENPC) puisse dans un délai court remplir les objectifs du projet et les rendre pérennes.

Premiers effets	
Dans quelle mesure le projet a-t-il eu des premiers effets sur les cadres politiques législatifs et institutionnels du système éducatif tchadien ?	Le projet a sans doute contribué à faire évoluer le cadre réglementaire et institutionnel du système éducatif. Pour être efficaces, les effets du projet doivent être couplés avec un dialogue sectoriel renforcé entre les acteurs (afin d'assurer une complémentarité) et un dialogue politique de haut niveau (PTFs) et à travers le GLPE.
Les actions du projet ont-elles permis aux professionnels de l'éducation impliqués de modifier leurs pratiques professionnelles (les changements et progrès constatés sur l'ensemble des acteurs de la chaîne éducative, vis-à-vis notamment de la prise en charge pédagogique des enfants)	Il n'a pas été possible d'observer de tels changements sur la pédagogie au niveau des enseignants (beaucoup étaient en grève). Au niveau du corps d'encadrement cette culture du résultat et du changement, va encore nécessiter des efforts.
Les actions du projet ont-elles permis aux partenaires sociaux de l'éducation, y compris les communautés parentales, impliquées de modifier leurs comportements vis à vis de l'éducation ?	Il y a une perception au niveau des parents de l'importance de l'éducation qui est démontrée par l'engagement des APE/AME à se substituer à l'Etat pour le paiement des maîtres communautaires (MCs). Toutefois cet engouement ne doit pas être découragé dans le cas où les résultats scolaires ne seraient pas au rendez-vous.
Quelles sont les mesures à prendre pour renforcer les effets sur le long terme ?	Implication des parents sur le suivi des enfants et des collectivités locales. Meilleur suivi des résultats scolaire. Calendrier scolaire adapté aux conditions du milieu.
Genre et Equité	
Les actions du projet ont-elles bénéficié équitablement aux garçons/hommes et aux filles/femmes ?	Les filles sont très présentes dans les premiers niveaux mais le taux d'abandon reste nettement plus important pour les filles que pour les garçons.
Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité de sexes et d'autonomisation des femmes ? Y-a-t-il eu des effets inattendus ?	Les activités du projet ont permis de conforter la présence des filles à l'école. L'introduction de la notion d'hygiène menstruelle à l'école et les ateliers permettant de fabriquer des protections sont une façon d'aborder avec les élèves et les familles (AME) ce sujet autrefois tabou à l'école. Les taux de fréquentation en fin de cycle, primaire bien qu'encore très bas) sont comparables entre les filles et les garçons. Le problème de l'abandon précoce des garçons (pour des raisons économiques) devient un sujet préoccupant. Les notions d'égalité des sexes et d'autonomisation sont des questions abordées, bien que de manière partielle, dans les programmes. Les formations dispensées aux enseignants sont un instrument pour appliquer concrètement ces notions.

Dans quelle mesure le projet a impacté positivement les indicateurs d'accès et de résultats scolaires relatifs aux filles ?	A ce jour les indicateurs consultés montrent que certains indicateurs ont progressé positivement. Ces indicateurs (TBS, Taux d'achèvement, taux d'accès en première année du primaire) restent toutefois inférieurs aux valeurs cibles prévues pour 2023. Il n'existe pas à ce jour d'indicateurs de référence concernant les résultats scolaires. Le ProQEB travaille depuis deux ans sur une mesure des résultats dans les écoles ses travaux devront être suivis avec attention. La prochaine évaluation du Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONEMEN (PASEC) permettra de mieux mesurer l'évolution du niveau des élèves et des enseignants.
Les acteurs de mise en œuvre du PREBatha disposent-ils de compétences en matière de réduction des inégalités de genre et d'instruments simples pour effectuer les analyses et le suivi ? A quels niveaux : analyse du contexte, suivi-évaluation/données désagrégées, etc ?	Les outils de suivi ont été mis en place (notamment avec l'appui du ProQEB). Toutefois leur exploitation reste insuffisante. Nécessité de mettre en place des tableaux de bord à chaque niveau et de mieux communiquer sur les résultats observés.

Annexe 3 : Indicateurs et réalisations par composante²⁸

1. Amélioration de l'accès à l'enseignement primaire				2. Amélioration des conditions de formation des enseignants				3 Amélioration des conditions d'enseignement			
Nom de l'indicateur	Référence 2017	2023	Moyens de vérification	Nom de l'indicateur	Référence 2017	2023	Moyens de vérification	Nom de l'indicateur	Référence 2017	2023	Moyens de vérification
Nombre de bénéficiaires des infrastructures nouvellement construites (OC1)*	0	11400	Données collectées par les directeurs des écoles soutenues, vérifiées par les IDEN. Rapports d'activités des écoles (ProQEB)	Nombre d'Ecole Normale des Instituteurs bilingues construites/réhabilités et équipées (OP3.2)	0	2	Rapports UNICEF, ProQEB, DAPRO	Nombre d'enseignants disposant d'une mallette pédagogique (OP 2.1)	0	1300	Rapports UNICEF et ProQEB
Pourcentage des écoles avec des salles de classe en dur ou semi dur dans le Batha (OP1.1)*	45%	53%	Annuaire statistique, ProQEB	Nombre de centre départemental de formation continue construits/réhabilités et équipés (OP3.2)	0	13	Rapports UNICEF, ProQEB, DAPRO	Pourcentage d'enseignant utilisant sa mallette pédagogique (OP 2.1)	0	80%	Rapports des IPEP
Pourcentage des écoles primaires du Batha respectant les normes de la stratégie nationale de l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire (OP1.2)	0	30%	Annuaire statistique, UNICEF, ProQEB	Pourcentage des sites appuyés par le PREBatha couverts par Edutrack (OP3.1)	0%	100%	Rapports Edutrack	Nombre de salle de classe du Batha bien équipées en craies et tableaux noirs (OP 2.2)	70	350	Rapports UNICEF et ProQEB
				Pourcentage des élèves maîtres qui utilisent les bibliothèques, désagrégé par ENI (OP3.3)	0	75%	Registre bibliothèque, rapports de visite	Nombre d'heures effectives d'enseignement-apprentissage/an dans les écoles soutenues (OC 2)	500	700	Edutrack, rapports des IPEP
				Nombre d'élèves maîtres qui bénéficient de cours d'informatique au niveau de l'ENI de N'Djamena (OP3.3)	0	200	Rapport directeur ENIB N'Djamena, rapport visites	Nombre d'Associations de Parents d'Elèves (APE) assurant la bonne gestion de maintenance et d'entretien des infrastructures appuyées (OC 2)	0	60	PROQEB

²⁸ Source : tableau de suivi UNICEF

Composante 1. Renforcement et amélioration de l'offre éducative dans la Province du Batha				
Construction des salles de classe (équipées avec 25 tables-bancs et un bureau avec chaise pour l'enseignant)	En cours	170 salles de classe achevées sur 185 et équipées en 4625 table-bancs.		Fin novembre
Construction de latrines (bloc de 2 à 5 latrines)	En cours	279 sur 475 blocs de latrines construits		Fin novembre
Construction de forage équipé de PMH avec margelles et drainage	En cours	40 points d'eau sur 70		Fin novembre
Electrification des écoles, mise à disposition de 240 lampes solaires mobiles à recharger à l'école (pour 10 ans)	En cours	25 écoles électrifiées ,1400 lampes distribuées aux filles, 4600 lampes disponibles sur les sites en attente de la distribution.		Fin novembre
Gestion de l'hygiène menstruelle 80 écoles	Achevée	202 écoles couvertes ; 541 enseignants dont 72 femmes formés sur la Gestion de l'Hygiène Menstruelle ; mise en place de 202 clubs d'hygiène dans 202 écoles en faveur de 4 260 enfants dont 2 110 filles		Fin novembre
Formation et accompagnement de l'équipe enseignante et des Associations de Parents d'Elèves (APE) sur l'entretien et utilisation des infrastructures (comité de gestion, etc.) sur 2 ans pour 80 écoles	Achevée	132 personnes parmi lesquelles 70 directeurs d'école (dont une femme) et 62 membres des APE/AME (dont trois femmes) de 61 écoles formées soit un taux de 76 %.		Fin novembre
Renforcement en leadership des directeurs d'école pour favoriser l'implication des parents d'élèves et des leaders locaux dans la gestion de l'école	Achevée	70 directeurs d'école dont 5 femmes ont vu leurs capacités renforcées en leadership transformatif soit un taux de réalisation de 100%.		Fin novembre
Formation de 140 artisans réparateurs des pompes des forages manuels.	Achevée	140 artisans réparateurs ont bénéficié d'un renforcement de capacités soit un taux 100%.		Fin novembre

INTERVENTIONS	ETAT	ACTIONS	Situation en 2023	Progression	Délai 30 Nov 2023
Composante 2. Renforcement des conditions de formation initiale et continue des enseignants du primaire au Batha et à N'Djamena					
Construction et réhabilitation des ENIB N'Djamena et du Batha	Achevée	Une ENIB de Ati construite et électrifiée	Fin novembre	Bonne	
Construction et réhabilitation des CDFCEP de N'Djamena et du Batha (bureau bibliothèque/salle de formation)	Achevée	Réalisée en totalité 15 mais pas encore réceptionnée	Fin novembre	Bonne	
Electrification solaire des ENIB	Achevée	Réalisée en totalité 15 mais pas encore réceptionnée	Fin novembre	Bonne	
Electrification solaire des CDFCEP	Achevée	Tous les CDFCEP sont construits et électrifiés en équipement solaire	Fin novembre	Bonne	
Mise en place d'une salle informatique et bibliothèque numérique à l'ENIB de N'Djamena	Achevée	Salle informatique construite et équipée	Fin novembre	Bonne	
Mise en place de bibliothèque dans chaque ENIB	Achevée	La bibliothèque construite mais encore équipée d'ouvrage.	Fin novembre	Bonne	
Mise en place de bibliothèque dans chaque CDFCEP	En cours	Les bibliothèques sont construites et attente d'équipements en ouvrage, il reste leurs équipements en ouvrage.	Fin novembre	Bonne	
Professionnalisation de bibliothécaires pour les ENIB et de responsables de bibliothèques pour les CDFCEP	Achevée	15 agents ont été formés du 13 septembre au 12 octobre 2023	Fin novembre	Bonne	
Professionnalisation d'un responsable informatique en lien avec le service ICT du MENPC	Achevée	Un agent de l'ENIB a été formé du 13 septembre au 12 octobre 2023	Fin novembre	Bonne	
Dotation en matériels didactiques/pédagogique de base	Achevée	277 élèves maîtres ont été dotés des matériels didactiques durant 2 ans	Fin novembre	Bonne	
Système de suivi Edutrack	Achevée	Formation des enseignants, dotation en téléphone et collecte des données	Fin novembre	Bonne	

INTERVENTIONS	ETAT	ACTIONS	DELAI De realisation	RESPONSABLES		
					Progression	Délai 30 Nov 2024 du PREBatha
Composante 3. Renforcement de la qualité des apprentissages à travers le développement et la dotation de matériels didactiques et pédagogiques						
Achat et distribution de mallettes pédagogiques pour les enseignants du Batha	Achevée	1300	2023	UNICEF	Très bonne	
Formation des enseignants à l'utilisation des mallettes pédagogiques	Achevée	1300	2023	UNICEF	Très bonne	
Achat et distribution de kits récréatifs	Achevée	600	2023	UNICEF	Très bonne	
Achat et distribution de craies pour les enseignants (boites de 100)	Achevée	6300	2023	UNICEF	Très bonne	
Achat et distribution de tableaux noirs	Achevée	1000	2023	UNICEF	Très bonne	

Annexe 5 : Cadre des résultats (source UNICEF mis à jour par la mission pour 2023)

Indicateurs clés	Références	Cible 2023	Résultats de 2022	Résultats de 2023	Sources des données/Moyens de vérification	Commentaires
Indicateur de développement						
Taux brut de scolarisation au primaire au Batha	2020: 38,4% (f/g 34% / 43%)	48% (f/g 44% / 53%)	41,6% dont 36,9% pour les filles et 46,4% pour les garçons	43% 36,81% f 48,4% g.	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Progression mais objectif non atteint
Taux brut de scolarisation national	91,30%	91%	91,5% dont 82,1% pour les filles et 100,9% pour les garçons	92% 83,2% f. 100,8 g.	Annuaire statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	
Taux d'achèvement au primaire au Batha	2020: 10,9% (f/g 9,4% / 12,5%)	16,0% (f/g 14,0% / 19,0%)	10,8% dont 9,8% pour les filles et 11,9% pour les garçons	11,4% 11,4% f. 11,4 % g.	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Progression mais objectif non atteint
Taux d'achèvement au primaire (national).	2020: 44,7%	56%	46,96% dont 40,0% pour les filles et 54,1% pour les garçons	46,15% 39,8% f. 52,6% G.	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Progression faible, objectif non atteint
Taux d'accès en première année du primaire au Batha	2020: 66,8% (f/g 60,6% / 72,9%)	74% (f/g 68% / 80%)	73,5% dont 67,4% pour les filles et 79,5% pour les garçons	73,6% 66,4% f. 80,6% g.	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	Objectif Presque atteint mais stagnation entre 2021/22 et 2022/23
Taux d'accès en première année du primaire (national).	2020: 119,7%		119,0% dont 110,4% pour les filles et 127,2% pour les garçons	112,3% 104,4% f. 119,9% g.	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	
Effectifs des élèves scolarisés (national).	2020: 1 656 596		2 832 890 dont 1 264 112 filles et 1 568 778 garçons	2 955 477 1.329.555 Filles 1.625.422 Garçons	Annuaires statistiques scolaire 2021/2022 2022/2023	

Indicateurs clés	Références	Cible 2023	Résultats de 2022	Résultats de 2023	Sources des données/Moyens de vérification	Commentaires
Nombre de bénéficiaires des infrastructures nouvellement construites	2019	11 400 enfants de 6 à 11 ans.	10 436 enfants		Données collectées par les directeurs des écoles soutenues, vérifiées par les IDEN.	Ces effectifs concernent les 143 salles de classe finalisées.
Pourcentage des écoles avec des salles de classe en dur ou semi dur dans le Batha	2020 : 51%	53%	47,0%	54%	Annuaires statistiques scolaires 2021/2022 2022/2023	Ce taux comptabilise également les classes en mauvais état
Nombre des enseignants ayant amélioré significativement leur niveau de connaissances lors des formations à l'ENIB de N'Djaména et d'Ati/Batha	2020 : x (ENIB N'Djam) et y (ENIB Batha)	X +% (ENIB N'Djam) et y+% (ENIB Batha)	99 (ENIB N'Djaména) et 178 (ENIB Batha)		Résultats aux tests d'entrée/sortie lors des différentes formations d'enseignements (responsabilité Direction ENI) ;	
Taux d'absentéisme des enseignants dans les ENIB	2020 x (ENIB N'Djam) y (ENIB Batha)	X+% (ENIB N'Djam) y+% (ENIB Batha)	0,5 %		Fiches de présence dans les ENIB. Comparaison entre les écoles normales de N'Djaména, du Batha et si possible la moyenne nationale des 23 ENIB,	
Nombre d'Associations de Parents d'Elèves (APE) assurant la bonne gestion, maintenance et d'entretien des infrastructures appuyées.	2020	60	70		Enquête de l'IPEP Batha et d'autres IPEP par échantillonnage (responsabilité IPEP/PREBatha) avec ProQEB.	
Nombre d'heures effectives d'enseignement-apprentissage/an dans les écoles soutenues.	2018 : 500 hrs (Batha)	800 hrs (Batha)	750 heures.		Données collectées par les directeurs des écoles soutenues, vérifiées par les IDNPC.	Calcul fait par le planificateur et validé par le DPEN.
Nombre de nouvelles salles de classe construites avec l'appui de PREBatha	2019	185 (190)	143	170		En cours

% des écoles avec des salles de classe en dur ou en semi dur SCDS au Batha	2020 : 51 % 48% (national)	53% 49% (national)	51%		Annuaire statistiques 2019_2020	
Nombre de forages construits.	2019	70	30	40	(UNICEF)	En cours
Nombre de latrines construites et bien gérées	2019	475	224	279	(UNICEF)	En cours
Nombre d'écoles disposant d'un paquet d'intervention WASH complet dans le Batha	2019	80	116		(UNICEF)	
Nombre d'école disposant d'un système d'électrification solaire	2019	25	11	25	UNICEF, ProQEB, DPEN	
2 Amélioration des conditions de formation des enseignants						
Nombre d'enseignants du Batha et sortant des ENIB de N'Djaména et du Batha disposant et utilisant leurs mallettes pédagogiques.	2019 : 0 et 0%	1 830 et yy%	1281		(UNICEF)	n.a
Nombre et pourcentage d'enseignants utilisant sa mallette pédagogique	2019 : 0 et 0%	1 460 et 80%	923	1114	Rapports des IPEP- DPEN	
Nombre et pourcentage d'écoles du Batha équipées en début d'année scolaires en tableaux noirs et en craies.	2019 : 70 / 20%	350 / 100%	343 soit 100 %		Statistiques des réalisations PREBatha (UNICEF)	
Pourcentage des manuels et guides pédagogiques bien gérés au niveau des écoles bénéficiaires (en lien avec ProQEB).	2020 : xx	90%	75%		Rapports des directeurs des écoles, compilés par la DPEN Batha, vérification par échantillonnage (ProQEB)	
Pourcentage des sites (écoles) appuyées par le PREBatha couverts par Edutrack	2019	100%	343		Rapports Edutrack	Edutrack non fonctionnel
Nombre de centre départemental de formation continue construits/réhabilités et équipés	2019	13 CDFCEP dont 3 au Batha et 10 à NDJ			Rapport UNICEF, ProQEB, DPPCS	A réaliser en 2023.
Pourcentage des élèves maîtres qui utilisent les bibliothèques, désagrégé par ENI	2019	75%			Registre bibliothèque, rapports de visite	A réaliser en 2023.
Nombre d'élèves maîtres qui bénéficient de cours d'informatique au niveau de l'ENI de N'Djaména	2019	200			Rapport directeur ENIB N'Djaména, rapport visites.	A réaliser en 2023.

Annexe 6 : liste des personnes rencontrées

N°	Nom et prénoms	Structures / Fonction	Tél./ (235)
VILLE DE NDJAMENA			
	Seïd Fara	SG/ MENPC	66 29 08 71
	Rimadjibaye Nadjinangar	Dir Projet Education	66 37 06 56
	Samuel Roches	Directeur Coopération Suppléant	97 67 06 39
	Djo Narmbaye	Chargé de programme Coop. Suisse	66 29 07 96
	Kladoum Moyéna	Chargé/Educ Coop. Suisse	66 37 27 81
	Francis Ndém	UNICEF	62 58 94 41
	Hissein Djaba	UNICEF	66 38 92 60
	Mahamat Adam Zakaria	UNICEF	
	Valery Ngarko	Spécialiste éducation UNICEF Mongo	66610790
	Ossoumal Moulnang	Cheffe du bureau éducation Mongo	
	Alex Aristide ALLE	Ingénieur UNICEF	
	Samma Yeko Rufine	Direct. Pédag. ProQEB	68550988
	Toviho Xavier	Suivi – Eval.	90 90 55 29
	Barry Macka	CAF/ ProQEB	62 38 43 32
	Doumadoum Nadjinangar	DPPCS/Adjoint	62 09 80 04
	Mme Royoumta Madingué	Directrice DFE	66 27 37 72
	Betoubana Morkemngar	Chef de Service DFE	66 07 56 83
	Latouvaisou Vainao	Dir. Enseignement Fondamental 1	
	Antoinette Ngonadji Ngartoussoum	Point Focal PREBatha	66 34 16 18
	Mme Fatimé Adoum Youssouf	Directrice ENIB N'Djam	63 55 36 90
	Mme Zacharie née Menguemadjii NDogangal	Resp. CDFCEP 7è Ardt	
	Sougnanbé Ketchocké	Anim. Pédagogique	66 38 58 91
	Denekonmbaye Tokad Annette	Resp. CDFCEP 6è Ardt	66 39 06 20
	Mme Djérané née Ménodji Djekossé	Secrétaire CDFCEP	66 41 10 08
	Djebanledé Marc	Anim. Pédagogique	66 36 91 47
	Malloum Moustapha Malloum	Anim. Pédagogique	
	Kiwilhou Tossi Awdou	Resp. IFADEM.	

N°	Nom et prénoms	Structures/fonction	Tél./ (235)
PROVINCE DU BATHA			
	Ahmat Goukouni Mourali	Gouverneur Batha	
	Yacoub	Délégué Provincial Education Nle	
	IDEN Batha Ouest (Ati)		
		Inspecteur Départemental Ed. Nle	
	Mahamat Abakar Magodji	Directeur de l'ENIB	
	Abdelkérim Tchoroma Hassane	Responsable CDFCEP	
	Abakar Ali Mahamat	IPEP Tamaï Urbain	
	Abdelkerim Tchoroma Hassan	Syndicat SET Batha Ouest	99 52 67 68
	Moussa Aguid Chagaefa	- !!-	66 22 23 10
	Abakar Ali Mahamat	IPEP Tamaï Urbain	66 35 44 13
	Hissen Mahamat Yerga	Planificateur IDEN	66 20 12 70
	Hassan Idriss Ousman	Directeur Ecole Pilote	66 75 75 35
	Mahamat Saleh Kabor	Directeur Ecole Centre	99 54 44 91
	Abderahim Alkhali	Direct. Ecole quartier Sara	66 71 29 70
	NGoïde Djimasbaye Georges	Directeur Ecole Garage A	66 84 84 76
	NGaré Mahamat Ahmat	Directeur Ecole Garage B	60 04 11 60

	Djelo Christophe	Directeur Ecole Château	63 01 31 72
	Brahim Mahadi Adam	Planificateur Tamï Urbain	99 92 02 77
	Gondanné Albert	Directeur Ecole Chérif	93 01 04 29
	Mahamat Allamine Hassan Djibrine	Directeur Ecole Cheik Abi	60 40 18 21
	Mourtada Almahdi Moussa	Directeur Ecole Azouhar	60 54 74 01
	Nadidngar Matibaye	Directeur Ecole Evangélique	66 42 46 74
	Ahmat Moussa Bachar	Directeur Ecole Alfala	95 18 42 32
	Adoum Hassan Aguid	Directeur Ecole Communale	99 83 00 55
	Zenaba Ibrahim Ahmat	Directrice Ecole Alcharikha	90 18 09 19
	Abdalkerim Sameh Mahamat	Directeur Ecole Abdjouet	95 48 89 09
	Valery Ngarko	Chargé de programme UNICEF	66610790
	Mme Oussoumal		
	Mahamat Taher Brémé	Coord. Prov. ProQEB	99 54 14 12
	IPEP DE KOUNDJOUROU		
	Idriss Souleymane Bouyeme	Sous-Préfet Koundjourou	
	Adoum Ahmat Outman	IPEP Koundjourou	
	IDEN BATHA EST		
	IPEP D'ASSINET		
		Préfet Assinet	
	Amany Haroun Hassane	Planificateur Assinet	
	Ousman Matar	Pdt APE Assinet	
	Merame Mahamat Tahir	AME Assinet	
	ECOLE DE KOUNDJAR		
	Mahamat Al-Amine Daoud	Directeur Ecole de Koundjar	
	Mahamat Saleh Youssouf	Président APE Koundjar	
	Bruno Pierre	MC2 Koundjar	
	IDEN DE OUADI RIME (Djeda)		
	Tog-Allah osias	SG Département Ouadi Rimé	
	Kaïnkoula Pierre	IPEP Ouadi Rimé	
	Ahmat Issa Gobert	Planificateur Ouadi Rimé	
	ECOLE D'AMBRAHIM		
		Président APE	
		Trésorier APE	
	IDEN DE FITRI (YAO)		
	AMDJAMENA BILALA		
	Adoum Aboubakar	IDEN PC-Fitri	66 33 51 54
	Abdoulaye Mahamat Melele	IPEP Amdjamena Bilalal	66 21 19 60
	Adoum Abakar	Directeur Ecole	99 46 45 18
	Adoum Idriss	Président APE	91 15 471 9
	Idriss Adoum	Trésorier APE	
	Ali Moussa	Secrétaire APE	
	Amné Abakar	Présidente AME	
	AMBASSANA (YAO NORD)		
	Djibrine Abba Abakar	Planificateur IPAEP	
	Nidjiadjim Sandjé	Directeur Ecole	
	Alhadj Hassan Abdoulaye	Président APE	

Annexe 7 : Chronogramme de la mission

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
20-nov	21-nov	22-nov	23-nov	24-nov	25-nov	26-nov
Signature du contrat	Revue documentaire	<i>28-nov revue documentaire</i>	<i>Revue documentaire</i>	<i>Revue documentaire</i>	<i>Revue documentaire</i>	
27-nov		29-nov	30-nov	01-déc	02-déc	03-déc
<i>Revue documentaire</i>	<i>Revue documentaire</i>	<i>Revue documentaire</i>	<i>Revue documentaire</i>	<i>Revue documentaire</i>		Début de la mission au Tchad
04-déc	05-déc	06-déc	07-déc	08-déc	09-déc	10-déc
	Rapport de démarrage	Mission dans le Batha				
12-déc	12-déc	13-déc	14-déc	15-déc	16-déc	17-déc
	Retour à N'Djaména					
18-déc	19-déc	20-déc	21-déc	22-déc	23-déc	24-déc
	Restitution à chaud					
15-janv	16-janv	17-janv	18-janv	19-janv	20-janv	21-janv
Remise du rapport provisoire						
29-janv	30-janv	31-janv	19-janv	20-janv	21-janv	22-janv
		Remise du rapport final				